

Fatou Dyana Bâ, Directrice du  
Bureau de Mise à Niveau

Idrissa DIABIRA, Directeur  
Général ADEPME :



SPÉCIAL PME

## ENCADREMENT, ACCOMPAGNEMENT, FINANCEMENT



THÉRÈSE FAYE DIOUF, ADMINISTRATEUR  
GÉNÉRAL DU FONGIP

« Le FONGIP a permis de créer et  
de consolider 55 785 emplois »



DR MOR GASSAMA (ECONOMISTE) :

« La crainte de la fiscalité  
angoisse les PME »

# VOS GRANDES IDÉES DEVRAIENT ET VONT SE RÉALISER AVEC NOUS À VOS CÔTÉS

---



Société Générale, **Banque de l'année en matière de développement durable\***, vous apporte des solutions financières innovantes pour répondre à vos ambitions d'un avenir plus durable. Découvrez comment nous aidons nos clients à atteindre leurs objectifs RSE.

**C'EST VOUS  
L'AVENIR**



**SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE**

**CONSEIL • BANQUE D'INVESTISSEMENT • FINANCEMENT • MARCHÉS • BANQUE TRANSACTIONNELLE  
MÉTIER TITRES • FINANCEMENT D'ÉQUIPEMENTS • MOBILITÉ ET GESTION DE FLOTTE AUTOMOBILE**

\*Prix décerné par l'International Financing Review pour l'année 2022. Société Générale, S.A. au capital de 1 062 354 722,50 € - 552 120 222 RCS PARIS - Siège social : 29, bd Haussmann, 75009 Paris. Décembre 2022.

# “ Promouvoir l'écosystème entrepreneurial sénégalais

## Editorial



Par Khady Ciss

**E**ntreprendre localement est devenu un parfait moyen pour dynamiser l'emploi au Sénégal. Le “Made in Sénégal” fait flores. Ceci, grâce à un écosystème entrepreneurial très dynamique avec beaucoup d'innovation et d'expertise, actif dans tous les secteurs d'activités, allant de l'habillement à l'agroalimentaire, la maroquinerie en passant par les Tics et la monétique. C'est la raison pour laquelle, il est primordial de soutenir et d'accompagner les jeunes entrepreneurs.

Pour exploiter ce potentiel, l'Etat doit s'attaquer aux contraintes qui pèsent sur le développement des PME et ainsi libérer l'énergie entrepreneuriale des jeunes. Ces goulots d'étranglement qui ont surtout pour noms défaut de financement, d'encadrement et d'accompagnement freinent le dynamisme des micros - entreprises en maintenant la plupart d'entre elles dans l'informel.

Un vaste chantier qui mobilise toutes les énergies, avec comme seul objectif : le développement de la petite et moyenne entreprise. Ainsi, une panoplie de stratégies d'encadrement d'accompagnement et de financement des PME a été mise en place par les pouvoirs publics. La bonne nouvelle est que la difficulté de l'accès au financement commence à s'estomper. Donc



les conditions sont propices pour satisfaire les attentes des entrepreneurs sénégalais.

Promouvoir l'écosystème entrepreneurial sénégalais est devenu un leitmotiv pour les pouvoirs publics déterminés à bâtir des PME solides et performantes, capables de se muer en de grandes entreprises à la conquête de l'Afrique et du monde. M Idrissa Diabira, Directeur Général de l'Adepme (Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises) en est convaincu, lui qui prédit que « les futurs GAFAM seront africains »

### FONDATEUR

BAYE DAME WADE

### ADMINISTRATRICE & DIRECTRICE DE PUBLICATION

Khady Ciss WADE  
k.ciss@reussirbusiness.com

### RÉDACTION

Ousseynou GUEYE  
Tamalatan Inès SIKNGAYE  
Ahmed GUEYE

### DESIGN & ERGONOMIE

Papa Baba DIOME

### PHOTOGRAPHIE

Karl PITY & Boubacar SOUMARÉ

### DISTRIBUTION & VENTES

Bara NIANG

TEL : (+221) 77 650 26 61

### COMMERCIALE

(+221) 78 601 53 53

### CONTACT :

(+221) 77 639 58 97  
(+221) 77 438 38 77

### ADRESSE

Villa n°17, Cité Fayçal  
Dakar - Sénégal

**03** **Edito**

**Promouvoir l'écosystème entrepreneurial sénégalais**

**11** **INTRO**

**La PME, un levier du secteur privé**

**12** **A la Loupe : Dr Mor Gassama (Economiste)**

**« La crainte de la fiscalité angosse les PME »**

**18** **Entretien - Magatte Faye, Gérant de Dialibatu Invest**

**« Nous solliciterons à nouveau le Fongip »**

**26** **Interview : Abdou Coumba Dieng, Co-fondateur d'ADAFRI**

**« Par l'entremise de l'ADEPME, nous déploierons notre outil publicitaire en 2023 »**

**28** **Hommage : Mor Talla Kane directeur exécutif de la Cnes**

**Le patriote • Par M Adama LAM, Président de la CNES**



**30** **NECROLOGIE : Décès de Mor Talla Kane de la Cnes**

**le secteur privé perd une figure de proue**

**40** **Entretien : Assietou Thiam Diakhaté, Directrice Commerciale d'Ecobank :**

**« Nous avons l'expérience dans l'accompagnement des PME »**

**14**

**En Aparté avec : Thérèse FAYE DIOUF, Administrateur Général du FONGIP**



**« Le FONGIP a permis de créer et de consolider 55 785 emplois »**

Seul instrument public de garantie mis en place par l'État du Sénégal, le Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP), est en passe de réussir la mission qui lui est assignée de soutenir le développement des PME, en leur facilitant l'accès au financement. L'Administrateur Général du FONGIP, Thérèse FAYE DIOUF s'en félicite et liste les réalisations et mécanismes mis en place pour mieux favoriser l'éclosion des jeunes entrepreneurs sénégalais.

**20 GRANDE INTERVIEW**

**Idrissa DIABIRA, Directeur Général ADEPME :**

**« En Afrique, nous représentons un modèle en matière d'accompagnement des PME »**

En 20 ans d'existence, l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME) est devenue aujourd'hui la structure d'accompagnement continentale de référence des PME. Son Directeur Général, Idrissa DIABIRA s'en félicite et ajoute que l'écosystème entrepreneurial sénégalais est "résilient, capable de trouver des solutions endogènes et innovantes aux chocs exogènes". Dans une interview avec Réussir, il est revenu longuement sur le bilan des activités de la structure qu'il dirige, sans occulter de se prononcer sur le problème du financement de l'entreprise. Entretien.



**31**

**Expertise :**

Fatou Dyana Bâ, Directrice du Bureau de Mise à Niveau :

**« Accompagner les demandes de plus en plus nombreuses des entreprises »**

La Directrice du Bureau de Mise à Niveau (BMN), Fatou Dyana Bâ, revient avec Réussir business, sur la politique initiée par cette structure, en matière d'appui et d'accompagnement des entreprises, en vue de les rendre plus performantes.



**36**

**Entrepreneuriat :**

Mame Aby Seye, Déléguée générale de la DER/FJ

**« A mi-parcours, le PAVIE a créé et consolidé 29 232 emplois »**

La Directrice du Bureau de Mise à Niveau (BMN), Fatou Dyana Bâ, revient avec Réussir business, sur la politique initiée par cette structure, en matière d'appui et d'accompagnement des entreprises, en vue de les rendre plus performantes.



# EXECUTIVE MBA

Boostez votre carrière !



Classé dans le top 10 des meilleurs  
Executive MBA d'Afrique en 2021



EDUNIVERSAL  
RANKING 2021  
BEST MASTERS

**TEAM MANAGEMENT**

**BUSINESS & PROCESSES**

**MARKETS & STRATEGY**

**INNOVATION & SYSTEMS**

**FINANCE & ACCOUNTING**

*Inscriptions  
en cours !*



 (+221) 78 458 18 58  
 whatsapp

 executive.mba@ism.edu.sn

**AMADOU BÂ**

**4<sup>ème</sup> Premier ministre**

**NOMINATION**

Ancien ministre de l'économie, des finances et du Plan du Sénégal (2013 -2019), Amadou Bâ a été porté à la tête du gouvernement, le samedi 17 Septembre 2022. Il devient ainsi le 4<sup>e</sup> Premier ministre sous le magistère du président Macky Sall, depuis la restauration de ce poste en décembre 2021.

**PARCOURS**

Inspecteur des impôts et des domaines de profession, Amadou Bâ, 61 ans, est crédité d'une riche carrière à la direction générale des Impôts et domaines où il a gravi tous les échelons avant d'en être nommé Directeur Général, en novembre 2006. Il a aussi occupé, entre 2019 et 2020, les fonctions de ministre des Affaires étrangères du Sénégal.

**MISSIONS**

Le nouveau Premier ministre sénégalais, par ailleurs responsable de l'Alliance pour la République, (APR, majorité présidentielle), dans le département de Dakar, a confié à la presse que sa mission essentielle sera de s'attaquer aux « priorités majeures » du pays.

**MAMADOU MOUSTAPHA BÂ**

**Une carrière dédiée aux Finances**

**PROMOTION**

Ancien Directeur du Budget, un poste qu'il occupe depuis 2014, M. Mamadou Moustapha Bâ a été nommé Ministre des Finances et du Budget à la faveur de la formation du nouveau gouvernement sénégalais.

**EXPÉRIENCE**

Celui qui est présenté comme un des concepteurs du Plan Sénégal émergent (PSE), a un parcours d'une vie dédiée aux Finances. Diplômé de l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar en 1991, Mamadou Moustapha Bâ va intégrer le ministère de l'Economie et des Finances où il a occupé de hautes fonctions

**CURSUS**

Le nouvel argentier du gouvernement sénégalais est titulaire d'un diplôme de Politique de Développement et d'un Master en Gestion et Administration Publique à l'Institut de Politique et de Gestion du Développement de l'Université d'Anvers, d'où il est sorti major de sa promotion.

**HASSATOU DIOP N'SELE**

**Professionnelle chevronnée**

**PROMOTION**

De nationalité sénégalaise, Mme Hassatou Diop N'SELE a été nommée Vice-présidente des finances et Cheffe de la direction financière de la Banque africaine de développement (BAD)

**PARCOURS**

Justifiant de 30 ans d'expérience en banque et finance, elle a rejoint la Banque en 1999 en tant que chargée supérieure de trésorerie et a successivement occupé les postes de chargée principale de trésorerie, chargée de trésorerie en chef et de chef de division des marchés des capitaux et des opérations financières, avant d'être nommée Trésorière du Groupe de la Banque en 2015.

**CURSUS**

Mme N'Sele est titulaire d'un Master en administration des affaires (MBA) en finance (1990) et d'une licence en administration des affaires dans le domaine du commerce international (1987), tous deux obtenus à l'Université George Washington, Washington DC, États-Unis.

**MANÉ SECK**

**Un cursus prestigieux**

**CONSÉCRATION**

La Sénégalaise Mané Seck a remporté le 1<sup>er</sup> prix du jury du concours « Ma thèse en 180 secondes » édition 2022, organisé le 6 octobre au Québec. Sa présentation a porté sur «l'élaboration et la caractérisation des nanomatériaux à base de gomme arabique et amandier : orientation vers la green electronics».

**CURSUS**

Doctorante en physique Appliquée, spécialité « matériaux et dispositifs électroniques », Mané Seck est pensionnaire de l'école doctorale des sciences et des technologies de l'université Gaston Berger de Saint-Louis.

**PRÉTEXTE**

Le concours « Ma thèse en 180 secondes » permet à des doctorants issus d'universités francophones de présenter en 180 secondes leur sujet de recherche avec des termes simples afin de convaincre un jury et le public.

**OUMOU NIANG TOURÉ**

**Aux commandes**

**CONFIANCE**

Seule femme africaine propriétaire et dirigeante d'une compagnie d'assurance, Mme Oumou Niang Touré, a été récemment cooptée à la tête de l'Association des Assureurs du Sénégal (AAS).

**EXPÉRIENCE**

Co-fondatrice et administratrice directrice générale de Askia Assurances, elle est également Administrateur de Sen Assurances Vie, 3<sup>e</sup> Vice-Présidente de la Fédération Sénégalaise des Sociétés d'Assurance et Membre de la Commission Nationale de Gouvernance.

**CURSUS**

Titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires obtenue à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), Mme Oumou Niang Touré a aussi décroché un DESS en Commerce maritime et un autre en Transport Maritime obtenus à l'Université de Nantes



**OULIMATA SARR**  
**Surprise du chef**  
**NOMINATION**

Le choix porté sur Mme Oulimata Sarr pour piloter le ministère de l'Économie, du plan et de la coopération du Sénégal, est une des surprises du chef du nouveau gouvernement formé le 17 septembre dernier. Elle devient ainsi la première femme à occuper ce poste.

**BACKGROUND**

Jusqu'ici directrice régionale du bureau d'ONU Femmes à Dakar couvrant l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique Centrale, soit 24 pays sous sa responsabilité, Oulimata Sarr a aussi travaillé durant 8 ans à la compagnie aérienne Interair South Africa avant d'intégrer, en 2005, la Société Financière Internationale (SFI).

**ETUDES**

Oulimata Sarr est diplômée de l'École des Hautes études Commerciales de Montréal (HEC Montréal) en Finance en 1992 et d'une maîtrise en Administration des affaires obtenue en 2002 à l'Université du Bedfordshire en Grande-Bretagne.



**VICTORINE ANQUEDICHE NDEYE**  
**Prendre du galon**  
**ASCENSION**

Ex Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Urbanisme, du Logement et de l'Hygiène publique, en charge du Logement dans le gouvernement sortant, Mme Victorine Anquediche Ndeye dirige désormais le ministère de la Microfinance, de l'Économie sociale et solidaire.

**PARCOURS**

Première femme maire de la commune de Niaguiss (département de Ziguinchor), Mme Victorine Ndeye a acquis une solide expérience dans le secteur privé, notamment comme Directeur administratif et financier du Groupe Futurs Médias. Elle a ensuite rejoint le Bureau Opérationnel de Suivi du Sénégal Émergent (BOS-PSE) et la Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide (DER FJ).

**ETUDES**

Après le Bac (Série D), obtenu au lycée Lamine Gueye de Dakar, elle a intégré l'Université Gaston-Berger de Saint Louis où elle a décroché en 2000, une maîtrise en finances. Un cursus universitaire couronné trois ans plus tard par un master 2 en finance



**ABDOULAYE DIEYE**  
**Altruiste**  
**RÉCOMPENSE**

Le Conseil d'Administration de l'Aéroport international Blaise DIAGNE (AIBD SA) a entériné et installé, le jeudi 13 octobre dernier, M. Abdoulaye Dieye dans ses nouvelles fonctions de Directeur Général. M. Dieye a été nommé à ce poste à l'issue du conseil des ministres du 28 septembre dernier.

**BACKGROUND**

Président Directeur Général de la Société de Consignation et de Transport (SOCOTRA S.A.), un poste qu'il occupe depuis 18 ans, l'actuel directeur général de l'AIBD SA est réputé comme un homme très social. Sur le plan politique, il se distingue aussi avec son mouvement dénommé « Coalition citoyenne And Siggil » Thiès, proche de la mouvance présidentielle.

**CURSUS**

Après son baccalauréat obtenu au lycée Malick Sy de Thiès (Série D) en 1997, Abdoulaye Dièye s'inscrit à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar et en sort avec le niveau Dues en Physique-Chimie. Docteur en management portuaire de l'université Bircham International, il est par ailleurs titulaire d'une maîtrise en Transport-Logistique obtenue à l'Institut supérieur des transports (Ist) du groupe Supdeco de Dakar.



**FATOU DIANÉ**  
**Reconnaissance**  
**ACTRICE DU DÉVELOPPEMENT**

Nommée ministre de la Femme, de la Famille et de la Protection des enfants, dans le nouveau gouvernement d'Amadou Bâ, l'économiste Fatou Diané se présente comme « une actrice de développement et une militante de l'autonomisation des femmes ».

**PARCOURS**

Elue député sous la bannière de l'Alliance pour la République (APR, au pouvoir), elle était, depuis décembre 2020, la coordonnatrice du Programme pour le développement de la microfinance islamique (PROMISE). Auparavant, elle a dirigé la direction de la Réglementation et de la Supervision des services financiers décentralisés, au ministère des Finances.

**ETUDES**

Mme Fatou Diane est titulaire d'un DEA en Économie Appliquée dans le domaine de l'ingénierie des systèmes et organismes économiques en 2004, d'un Master 2 en Économetrie bancaire et financière en 2005 à l'Aix Marseille Université Paul Cézanne en 2005 et d'un Doctorat en Sciences Économiques à l'Université de la Méditerranée Aix Marseille 2 entre 2005/2009.



**DEMBA SY**  
**Manager hors pair**  
**CONSÉCRATION**

Demba Sy est le nouveau Directeur Général (CEO) d'Allianz Sénégal depuis le 1er octobre 2022. Il remplace à ce poste Amine El Kernighi, appelé à poursuivre d'autres rôles au sein d'Allianz Africa.

**PARCOURS**

Jusqu'ici Pdg de Allianz Insurance Company of Kenya Limited depuis 2015, Demba Sy avait rejoint le Groupe Allianz en 2002, et a occupé divers postes de direction dans les départements de la technologie et de l'organisation.

**DIPLÔMES**

Demba Sy est titulaire d'un master en mathématiques appliquées et sciences informatiques et d'un DEA en intelligence artificielle et gestion des données de l'INP Grenoble. Il détient également un MBA de l'HEC Paris.



Sénégal

**29 millions d'euros**

Le montant dégagé pour développer le réseau routier de six communes du pays confrontées à un trafic routier quotidien élevé.

**6400 milliards  
FCFA**

Le projet de loi de finances pour l'année 2023 adopte par le gouvernement sénégalais, en hausse notable.

**43.000 tonnes**

La quantité de déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E) qui seront produites dans le pays d'ici à 2030



Nigeria

**840 000**

Le nombre de téléchargements de la monnaie numérique de la Banque centrale du Nigeria, l'e-Naira, depuis son lancement en octobre 2021 au mois d'Aout 2022.

**618 millions de  
dollars**

Le financement obtenu auprès de partenaires au développement pour soutenir les activités des entreprises numériques et créatives

**17 milliards de  
nairas**

Le bénéfice net réalisé par la banque commerciale nigériane Union Bank of Nigeria (UBN) au troisième trimestre 2022, en hausse par rapport à la même période de l'année dernière.



Uemoa

**24%**

Selon la note mensuelle de conjoncture économique des pays de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), publiée par la BCEAO, ce pourcentage représente la perte de la valeur du FCFA par rapport au franc guinéen, entre aout 2021 et aout 2022.



Maroc

**220 millions  
dollars**

Le volume des échanges commerciaux que le pays entend atteindre avec le Sénégal à la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)

**10,5 milliards  
dirhams**

Le montant du produit net bancaire (PNB) consolidé enregistré par le groupe de la Banque centrale populaire du Maroc au terme des six premiers mois de l'année en cours.

**4 millions tonnes**

La quantité d'engrais que l'Office chérifien des phosphates (OCP) fournira en 2023 à l'Afrique, dans le cadre de son programme d'approvisionnement, soit près du double du stock consacré annuellement au continent.



Afrique

**2050**

La date retenue pour voir la taille de l'économie digitale en Afrique se multiplier par six, selon le réseau international d'entrepreneurs a fort impact Endeavor,

dans un rapport intitulé « Le point d'inflexion : L'économie digitale en Afrique est sur le point de décoller »

**250 millions dollars**

La somme que le continent africain doit mobiliser en moyenne par an entre 2020 et 2030 pour faire face aux changements climatiques, selon une étude publiée par la Climate Policy Initiative, un groupe de réflexion sur le climat composé de 90 experts.

**100 millions dollars**

Le montant de la nouvelle obligation lancée par la Banque africaine de développement (BAD) dénommée « Nourrir l'Afrique », par laquelle la Banque entend contribuer à accroître la production alimentaire en Afrique.



Cameroun

**265 milliards FCFA**

Le cumul des trois conventions de financement décaissées par la Banque mondiale pour la réalisation des projets sociaux et économiques dans la partie septentrionale du Cameroun



Guinée



**2023**

La date retenue par la Société des télécommunications de Guinée (SOTELGUI), désormais appelée Guinée Télécom pour son retour sur le marché télécoms guinéen



Tanzanie

**80%**

Le pourcentage de la population du pays que le gouvernement ambitionne de connecter à Internet d'ici 2025.



Côte d'Ivoire

**2 millions tonnes**

Le tonnage de cacao que le pays vise à transformer annuellement pour améliorer les revenus des cultivateurs et les recettes

**40%**

Le pourcentage attendu de la baisse en 2022/2023, de la production cotonnière à cause d'attaques parasitaires



Kenya

**15%**

Le pourcentage de la baisse des réserves de change notée depuis janvier 2022



Guinée Bissau

**90%**

La part des exportations de noix d'acajou dans l'économie du pays



Congo

**300 milliards FCFA**

L'enveloppe consacrée pour développer l'industrie numérique considérée comme le 4ème pilier du plan national de développement PND (2020-2026)



Gabon

**50 milliards FCFA**

Le montant prévu pour réhabiliter les routes d'ici 2023, afin d'accélérer les échanges intra régionaux



Togo

**40%**

Le pourcentage de la hausse du trafic de passagers enregistré à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema (AIGE) de Lomé, au 30 juin 2022, comparée à la même période de l'année 2021

# Signatures



**Macky Sall**, Président de la République du Sénégal

«Le débat autour des ressources énergétiques doit être serein et informé, au lieu d'être parasité par des préjugés et des jugements de valeur sans contact avec la réalité (...) Ce qu'on fait est transparent, on n'a rien à cacher (...) On doit arrêter ce débat malsain sur la gouvernance des ressources» ([www.aps.sn](http://www.aps.sn))

**Aissata Tall Sall**, ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur du Sénégal

« Oui, le Sénégal, croyez-moi, va échapper à cette Fatwa qui parle de la malédiction du pétrole qui ne repose sur rien si ce n'est sur le fait que dans d'autres pays, le pétrole a été très souvent source de conflit » ([www.aps.sn](http://www.aps.sn))

**Kristalina Georgieva**, Directrice générale du Fonds monétaire international (FMI)



« En moins de trois ans, le monde a été frappé par de multiples chocs successifs. Tout d'abord, la pandémie de COVID-19. Ensuite l'invasion de l'Ukraine par la Russie et la crise du coût de la vie qu'elle a entraînée. Et pendant que nous sommes aux prises avec ces crises, il en est une autre, celle du changement climatique, qui ne connaît aucun répit » ([www.lejecos.sn](http://www.lejecos.sn))

**Xiao Han**, ambassadeur de la République populaire de Chine au Sénégal,



« La Chine couvre aujourd'hui près de 85% du financement de certains grands travaux en cours ou terminés au Sénégal (...) La Chine occupe de loin la première place en matière d'investissements étrangers au Sénégal et en Afrique » ([www.aps.sn](http://www.aps.sn))

**Sani Yaya**, Ministre des finances du Togo, président du Conseil des ministres de l'UEMOA

« La bonne dynamique des économies de l'UEMOA devrait se poursuivre avec les prévisions de croissance de 5,2 % et 5,3 % aux troisième et quatrième trimestre 2022 » ([www.abidjan.net](http://www.abidjan.net))





# **INTRO** La PME, un levier du secteur privé

**A**u regard de leur contribution à l'économie des pays, les Petites et Moyennes Entreprises (PME) constituent aujourd'hui la base du tissu économique du Sénégal. Elles sont le moteur de la création d'emplois, mais également un important levier du secteur privé.

D'où l'intérêt que l'Etat du Sénégal porte à ce secteur en mettant en place un ensemble d'outils techniques et financiers, tels que l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME). Un pari gagnant.

En vingt ans d'existence, l'Adepme est devenue aujourd'hui la structure d'accompagnement continentale de référence des PME. Du moins si l'on se fie à son Directeur général, Idrissa Diabira. Dans une interview exclusive à Réussir business, le DG de l'Adepme a disséqué le bilan des activités de la structure qu'il dirige, sans occulter de se prononcer sur le problème du financement de l'entreprise.

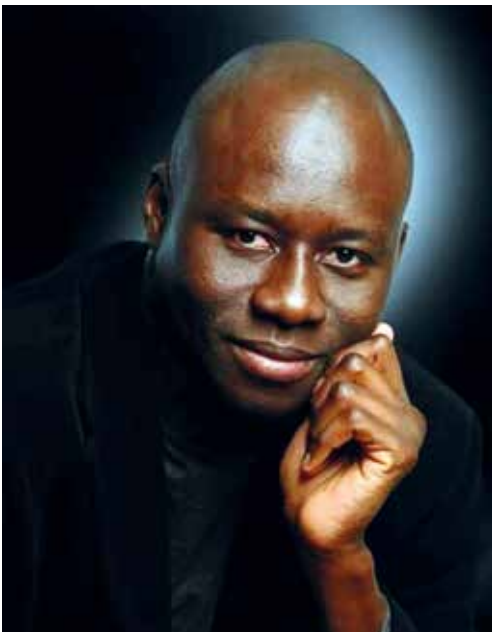
Une équation complexe à laquelle le Fongip et la DER/FJ s'emploient à trouver des solutions pérennes au quotidien.

L'ambition des pouvoirs publics est de parvenir à "rendre l'écosystème des PME du Sénégal résilient, capable de trouver des solutions endogènes et innovantes aux chocs exogènes". Une exigence pour conforter la prédiction du DG de l'ADEPME selon qui « les futures GAFAM seront africaines »

# « La crainte de la fiscalité angossise les PME »

• Par Abibatou Diop

Au Sénégal, l'accès des Petites et moyennes entreprises (PME) aux financements demeure toujours une équation complexe. Ceci, en dépit de la création de structures étatiques de financement (BNDE, FONSIS, FONGIP, DER/FJ, etc). Selon l'Economiste Dr Mor Gassama, enseignant-chercheur à l'Institut national supérieur de l'Education populaire et du sport (Inseps), cette anomalie s'explique en partie par la réticence des PME à se formaliser par crainte de la fiscalité.



« Les gens pensent souvent échapper au paiement des impôts en restant dans l'informel. Les pouvoirs publics devraient accompagner bon nombre d'entre elles à se formaliser en insistant davantage sur les opportunités de financement et de développement. Ça aiderait l'Etat aussi à élargir son assiette fiscale », explique Pr Gassama.

Listant les difficultés auxquelles font face les PME pour devenir performantes, il cite notamment le manque de vision de leurs dirigeants, l'absence d'historique bancaire, le faible niveau de productivité et l'absence de garanties.

« Les pouvoirs publics ont mis en place toutes ces structures pour la promotion des PME. Mais, leur impact n'est pas encore à la hauteur des attentes des acteurs. Le manque d'informations des dirigeants des PME constitue un des obstacles majeurs malheureusement », déplore l'enseignant chercheur.

## Renverser la tendance

Le constat se généralise. De récentes statistiques ont prouvé que 75% des PME ne dépassent pas les cinq ans de vie et plus de 50% d'entre elles ont du mal à célébrer leur deuxième anniversaire. Reconnaissant que « tout début est difficile », Dr Gassama est

toutefois d'avis que « cela montre que tout le monde n'est pas entrepreneur. Et les rares qui réussissent à échapper ne profitent pas pleinement des dispositifs d'appui par manque d'informations. » A ce propos, il invite les pouvoirs publics à réagir pour renverser la tendance en misant sur la multiplication des canaux d'accès à l'information.

Les attentes sont nombreuses et les ambitions légitimes. L'effectivité de la ZLECAF (Zone de libre-échange continentale africaine) est une aubaine pour les entreprises sénégalaises. A condition qu'elles parviennent à relever les obstacles dans le secteur de l'entrepreneuriat au Sénégal. Surtout dans un contexte de déliquescence du tissu industriel national.

Dr Mor Gassama estime que « cela nécessite plus de préparation » « Autrement dit, ajoute-t-il, pour profiter de la Zlecaf et aller à la conquête du marché africain, il faudrait redynamiser notre tissu industriel et travailler davantage à rendre nos entreprises plus compétitives. C'est un défi que les pouvoirs publics et les entrepreneurs doivent relever ensemble pour le bonheur de l'économie sénégalaise. Un beau discours ne suffit pas, il faudrait impérativement poser des actes forts pour améliorer considérablement notre niveau de production et de productivité », assure-t-il.

**D**e par leur poids dans l'économie, les PME constituent la base du tissu économique du pays. Elles représentent environ 80% du tissu industriel, 39% du Produit intérieur brut (PIB) et 60% de la population active. Elles sont les plus grands pourvoyeurs d'emplois. Donc, participent activement à la lutte contre le chômage et la pauvreté. On note que 9 travailleurs sur 10 occupent un emploi informel et 97% des entreprises sont dans le secteur informel. Un anachronisme qui s'explique selon par la crainte de la fiscalité.

République du Sénégal  
Un Peuple - Un But - Une Foi



Ministère du Commerce et des PME



Bureau de Mise à Niveau

# **NOUVEAUX DEFIS**

*Emplois, Résilience, Production Durable*

## **PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES ENTREPRISES DU SENEGAL**

***Accompagner l'entreprise vers  
un niveau supérieur de performance***

### **MISE A NIVEAU GLOBALE MISE À NIVEAU SPECIFIQUE**



33 869 77 70  
33 860 70 92  
contact@bmn.sn

137, Sotrac Mermoz Ancienne  
Piste x Avenue Cheikh Anta Diop  
BP : 16595 Dakar Fann





## EN APARTÉ AVEC :

Thérèse FAYE DIOUF, Administrateur Général du FONGIP

# « Le FONGIP a permis de créer et de consolider 55 785 emplois »

Seul instrument public de garantie mis en place par l'État du Sénégal, le Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP), est en passe de réussir la mission qui lui est assignée de soutenir le développement des PME, en leur facilitant l'accès au financement. L'Administrateur Général du FONGIP, Thérèse FAYE DIOUF s'en félicite et liste les réalisations et mécanismes mis en place pour mieux favoriser l'éclosion des jeunes entrepreneurs sénégalais.

**Réussir business : Pouvez-vous nous faire le bilan des réalisations du FONGIP, en termes de mobilisation de financement, de création et de consolidation d'emplois ?**

**Thérèse FAYE DIOUF :** Le FONGIP est une structure publique de garantie mise en place en 2013 par le Président de la République, M. Macky SALL, pour soutenir le développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME), en leur facilitant l'accès au financement. Dès lors, la mission première du FONGIP est d'accorder des garanties aux banques pour les crédits octroyés aux entreprises. Il accorde également des prêts de refinancement aux

institutions de microfinance destinés au financement de leurs bénéficiaires finaux, notamment les très petites entreprises (TPE), les groupements de femmes et de jeunes.

En termes de résultats de garantie, le FONGIP a octroyé, de 2014 à octobre 2022, 1 282 concours aux banques en faveur des petites et moyennes entreprises.

Le montant total de la garantie mobilisé par le FONGIP est de 23,425 milliards de FCFA pour lever des crédits bancaires, de 46,555 milliards de FCFA auprès des institutions financières, soit un effet de levier de 2 fois le montant de la garantie mobilisé.







En prenant en compte les autres sources de financement, le montant global mobilisé pour la réalisation des projets garantis est de 69,855 milliards de FCFA. Au total, le FONGIP a permis de créer et de consolider 55 785 emplois, grâce à cette activité de garantie.

Pour ce qui est de l'activité de refinancement, le FONGIP a cumulativement octroyé, depuis 2014, 113 prêts de refinancement aux institutions de microfinance pour un montant global de 11,95 milliards de FCFA. Avec cette manne financière, les institutions de microfinance ont accompagné des petites et moyennes entreprises pour un montant global de 17,64 milliards de FCFA et ont favorisé

**En termes de résultats de garantie, le FONGIP a octroyé, de 2014 à octobre 2022, 1 282 concours aux banques en faveur des petites et moyennes entreprises**

la création et la consolidation de 62 134 emplois sur l'étendue du territoire national.

**Peut-on avoir une idée du nombre de TPE et de PME ayant bénéficié de l'appui et de l'accompagnement du Fonds de garantie des investissements prioritaires (FONGIP) ?**

Rappelons que l'orientation de l'État du Sénégal avec la

mise en place du FONGIP est principalement de favoriser l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (TPE et PME) qui constituent la quasi-totalité du tissu industriel mais ne captent qu'une très faible proportion des financements accordés par les banques. C'est pourquoi ces petites et moyennes entreprises demeurent la principale cible du FONGIP.

Ces résultats financiers ont permis d'atteindre avec la garantie, 1 234 entreprises bénéficiaires dont 1 041 TPE, 160 PME et 33 Grandes entreprises (GE). Concernant l'activité de refinancement, 9 225 TPE ont bénéficié de concours par l'intermédiaire des institutions de microfinance.

## **Quels sont les mécanismes innovants mis en place par le FONGIP pour améliorer la viabilité des PME/PMI sénégalaises et favoriser l'éclosion des jeunes entrepreneurs porteurs de projets ?**

L'Etat du Sénégal a davantage renforcé le positionnement du FONGIP, dans le contexte de pandémie de la COVID-19, en lui confiant la gestion technique du mécanisme de financement pour la résilience économique et sociale. C'est ainsi que le FONGIP a accompagné 10 banques et 49 Systèmes Financiers Décentralisés (SFD) pour leur permettre de financer les entreprises impactées. L'intervention du FONGIP a permis de mobiliser plus de 17 milliards de FCFA au bénéfice de plus de 2 800 entreprises qui ont pu ainsi préserver 28.489 emplois.

### **Aussi, les produits FONGIP permettent d'assurer :**

- la disponibilité de ressources sur le moyen et long terme pour le financement des investissements des PME (dans le cadre du programme ETER avec une durée de maturité des prêts de 7 ans)
- la réduction du coût du crédit pour les PME en agissant sur le coût des ressources mises à la disposition des banques (les taux d'intérêt des prêts accordés ne dépassent plus 9 %);
- l'instauration d'un mécanisme de partage des risques qui incite les banques au financement des PME et favorise l'établissement d'un climat de confiance entre les PME et les banques.

## **A travers le projet Emplois, Transformation Economique et Relance (ETER), le FONGIP entend mieux soutenir les acteurs économiques nationaux. Quel bilan tirez-vous de cette initiative ?**

La problématique de l'emploi des jeunes, dans le contexte de relance de l'économie nationale, à la suite de la pandémie à COVID-19, reste l'une des priorités du Président Macky SALL. Beaucoup d'initiatives ont été prises par l'État dans le but de favoriser le développement économique du pays à travers notamment le soutien au secteur privé et la promotion de l'employabilité des jeunes.

Dans le but de favoriser la relance de l'économie nationale, notre pays, à travers le Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération (MEPC), a conçu un Programme d'Accélération de la Compétitivité et de la Création d'Emplois (PACE) qui constitue une action phare dans l'opérationnalisation du Plan d'Actions Prioritaires Ajusté et Accéléré (PAP2A) du PSE.

Le projet Emploi, Transformation Économique et Relance (ETER), initié dans ce cadre et financé par la Banque Mondiale, vise à améliorer la compétitivité des entreprises et la création d'emplois.

Le FONGIP, en tant que seul instrument public de garantie mis en place par l'État du Sénégal, a été identifié comme entité d'exécution de la composante «Accès au financement» de cet important projet ETER avec une enveloppe de 25 milliards de FCFA, destinée à la garantie des banques et des SFD.

Après le démarrage du projet ETER au mois de juillet 2022, le FONGIP a octroyé 25 concours de garantie

d'un montant global de 1,892 milliards de FCFA au bénéfice de 16 PME sénégalaises.

Ces garanties ont permis aux banques partenaires d'accorder des crédits à concurrence de 3,411 milliards de FCFA pour le financement des projets dont le coût global est de 6,111 milliards de FCFA.




---

**Le projet Emploi, Transformation Économique et Relance (ETER), initié dans ce cadre et financé par la Banque Mondiale, vise à améliorer la compétitivité des entreprises et la création d'emplois.**

---

Il est attendu au terme de cette intervention du FONGIP, la création et la consolidation de 2 311 emplois.

Le Président de la République, a réitéré l'importance de voir ce genre de projets aboutir aux résultats escomptés, en instruisant, lors de la réunion du conseil des ministres du 26 octobre dernier, le Premier Ministre et les Ministres en charge des Finances, de l'Économie et des PME à consolider des relations soutenues entre l'État et le secteur privé national. Le Chef de l'État a insisté sur la nécessité de bâtir une politique dynamique de financement innovant de l'économie par notamment, la mutualisation des actions du FONGIP, des « banques publiques », Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS), la Banque Agricole et la Banque Nationale pour le Développement Économique (BNDE), et des doctrines d'investissement de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) et du Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS).

Entretien - Magatte Faye, Gérant de Dialibatou Invest :

# « Nous solliciterons à nouveau le Fongip »

• Par Abibatou Diop



Magatte Faye, Co-fondateur et gérant de Dialibatou Invest, salue positivement l'accompagnement du Fonds de garantie des investissements prioritaires (Fongip) dont il a bénéficié pour l'obtention d'un crédit bancaire de 140 millions de FCFA. Un financement qui servira essentiellement à augmenter la capacité de production de Dialibatou Invest, une société spécialisée dans la torréfaction et la production de café moulu en sachets et capsules, commercialise sous la marque Dialibatou Café Touba.

**Pouvez-vous vous présenter à nos lecteurs et nous familiariser avec votre produit ?**

Je suis un Sénégalais bon teint. J'ai effectué tout mon cursus scolaire au Sénégal. Je suis diplômé d'un Master en marketing-communication. J'ai fait plus de 17 ans de carrière au Sénégal dans des Pme, de grandes entreprises

et aussi des multinationales. Depuis 2020, je me suis lancé dans l'entrepreneuriat avec la société Dialibatou Invest qui fait du café en format moulu.

### **Comment est né le projet que vous pilotez ?**

Le projet est né d'une discussion que j'ai eue en 2017 avec un homme très spécial pour nous qui est à la fois notre marabout et notre guide.

Quelle est l'appellation de votre produit ? Et pourquoi ce nom ?

Le nom Dialibatou vient du khassida Dialibatou Marahibe de Serigne Touba. Là aussi, c'est notre marabout qui nous a inspiré. Il s'agit de Serigne Amsatou Mbacké, fils de Serigne Souhaïbou Mbacké que l'on surnomme "Borom Dialibatou".

### **Pourquoi avez-vous sollicité le Fongip pour financer votre projet ?**

L'entreprise est créée depuis 2018. La phase d'investissement s'est faite entre 2018-2019. On a démarré la production et l'activité commerciale à partir de 2020. Mais, quand on veut créer une industrie, il faut avoir des équipements, un site de production. En 2022, les besoins d'augmentation de capacité de production et d'amélioration de la qualité de l'offre se font sentir. Donc, pour faire face à cela, il faut un financement complémentaire. Il y a de nouvelles machines à acheter, de nouveaux recrutements à faire. Tout cela nécessite un niveau d'investissement qui est un peu lourd. Parce que l'industrie absorbe beaucoup d'argent. Pour faire face à cela, on s'est rapproché des banques qui ont demandé des garanties. Et pour avoir ces garanties, il fallait se rapprocher du Fongip qui nous a accordés 60%

de la garantie que la banque nous demandait.

### **Pour quel montant ?**

Avec le Fongip, c'est un crédit bancaire de 140 millions de francs CFA donc, les 85 millions ont été garantis par le Fongip. Pour la maturité, c'est sur 5 ans.

### **A quoi a servi ce financement ?**

Ce financement va servir à acheter des équipements, de nouvelles machines. On est dans la phase de finalisation du crédit bancaire à la banque.

### **Quelles sont vos perspectives ?**

C'est de devenir un leader incontournable sur le marché du café ici, au Sénégal et en Afrique de l'ouest. Parce que nous faisons un café de qualité.

### **Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de ce projet ?**

Les difficultés ont plus concerné la recherche de financement qui était très difficile. Tous les porteurs de projets et les entrepreneurs se plaignent de ce problème de financement. Heureusement que l'Etat du Sénégal a compris cela et a permis au Fongip de nous garantir. On a un autre problème, lié à l'accès au marché. On fabrique des produits de qualité au Sénégal, mais, il se pose une difficulté d'accès au marché. Parfois, les supermarchés ne jouent pas leur rôle pour agréer les produits qui sont fabriqués au Sénégal. La plupart du temps, ce sont des produits bas de gamme qui sont agréés. Car il n'existe aucun contrôle de qualité sur certains produits commercialisés.

### **Est-ce que la procédure de financement du Fongip a été rapide ?**

C'est beaucoup plus lié à la maturité du projet. Pour ma part, le temps de traitement a été vraiment rapide, pour obtenir la lettre de confort. On a surtout trainé dans la recherche d'une banque pour nous accompagner sur cette levée de fonds. Après, la procédure de mise à disposition des fonds s'est faite en moins d'un mois.

### **Comptez-vous encore solliciter le Fongip ?**

Oui, on compte bien le faire. Parce que nous voulons aller à l'exportation et il y a des garanties à l'exportation qu'il délivre. Si on arrive à finaliser cette phase d'achat d'équipements et à commencer à les payer, nous solliciterons à nouveau le Fongip pour la construction de notre nouvelle usine sur 2000 m², à Thiès, où se trouve la première usine.



**Idrissa DIABIRA**, Directeur Général ADEPME :

# « En Afrique, nous représentons un modèle en matière d'accompagnement des PME »

En 20 ans d'existence, l'Agence de développement et d'encadrement des petites et moyennes entreprises (ADEPME) est devenue aujourd'hui la structure d'accompagnement continentale de référence des PME. Son Directeur Général, Idrissa DIABIRA s'en félicite et ajoute que l'écosystème entrepreneurial sénégalais est "résilient, capable de trouver des solutions endogènes et innovantes aux chocs exogènes". Dans une interview avec Réussir, il est revenu longuement sur le bilan des activités de la structure qu'il dirige, sans occulter de se prononcer sur le problème du financement de l'entreprise. Entretien.

## Réussir business : Quelle est votre appréciation de l'écosystème des PME au Sénégal en général ?

**Idrissa Diabira** : L'écosystème des PME au Sénégal est confronté au paradigme dont parlait l'historien et homme politique panafricain et burkinabé Joseph Ki-Zerbo qui disait que « celui qui dort sur la natte d'autrui dort par terre ! » Il faut qu'on dorme sur notre propre natte. Les crises qui se succèdent le démontrent : chacun dort sur sa propre natte. Ces crises sont pour nous l'opportunité de réformer notre appareil productif et apporter les réponses dont on a besoin. Il faut se nourrir Made in Sénégal, s'habiller made in Sénégal, pour que notre argent reste dans le pays et nous enrichisse mutuellement. A titre d'exemple, il n'y a pas un endroit, un quartier où vous n'avez

pas des tailleurs, des professionnels de la confection. Le label Sénégal dans l'habillement a du sens ici bien sûr, mais aussi en Afrique et ailleurs. Il faut renforcer les chaînes de valeur. La vie chère nous fait penser aux boulangers. Le fait de pouvoir faire comme les « Mamelles Jaboot », exploiter le mil, céréale de base de chez nous, avec des valeurs nutritives et gustatives indéniables ; le niébé, le sorgho, autant de céréales locales qui doivent être valorisées. L'Etat a traduit un certain nombre de souverainetés et n'eut-été la crise, nous aurions eu des difficultés à avoir cet électrochoc jusqu'au niveau des populations qui disent majoritairement qu'il nous faut compter sur nous-mêmes. Aussi, au sortir de cette crise du Covid-19 et bien que nous soyons désormais confrontés à la crise du prix des denrées alimentaires née de la guerre en Ukraine

par la Russie, je juge l'écosystème des PME du Sénégal comme étant résilient, capable de trouver des solutions endogènes et innovantes aux chocs exogènes, et en capacité aussi de tirer profit des opportunités locales qui naissent de l'appétence de plus en plus grande des populations pour des produits et services avec de hauts standards de qualité, et cela, dans tous les domaines. Cela reste toutefois un écosystème qui a besoin d'encadrement, d'accompagnement et de financement.

**Quel bilan tirez-vous de vos actions à l'endroit des PME, notamment selon votre volonté affichée d'en faire une institution de référence que ce soit au Sénégal ou en Afrique et dans le monde ?**

J'ose l'affirmer haut et clair : nous sommes aujourd'hui la structure d'accompagnement continentale de référence des PME. Nous sommes parvenus, en vingt d'ans d'existence depuis 2001 – nous entrons dans notre troisième décennie – à patiemment mais durablement construire quelque chose qui nous permettra de déboucher prochainement sur un Small Business Act Africain. En Afrique, nous représentons assurément un modèle, en matière d'accompagnement des PME. A cet égard, nous avons été classés en 2019 par le International Trade Center de Genève, qui dépend de l'OMC, comme 1ère SAE (Structure d'Accompagnement à l'Entreprenariat) dans la zone CEDEAO, 3ème en Afrique et 18ème sur 64 dans le monde. Entre 2019 et aujourd'hui, trois ans plus tard, nous avons gagné des points et je pense que nous avons progressé au niveau africain et mondial. Ce qui ne nous empêche pas de faire du benchmarking auprès de structures homologues en Afrique et ailleurs, comme Maroc PME, Dubai SME ou SME Corp en Malaisie. En mai 2022, le International Trade Center m'a coopté comme membre dans son Conseil Consultatif Indépendant pour les Ecosystèmes et les Institutions. L'enjeu c'est d'être fort ensemble, pour pouvoir aller le plus loin possible dans l'accompagnement des PME, et avec la plus grande efficacité. Dans cet ordre d'idées, en juin dernier, en marge du Salon PMEx de la PME exportatrice que l'ADEPME a organisé, nous avons relancé SA PME – UEMOA, qui met déjà en réseau les SAE des pays de l'UEMOA, avec l'ambition à terme d'être panafricaine. Au plan national aussi, les synergies trouvées avec les autres acteurs de l'écosystème d'accompagnement viennent à la bonne heure, avec l'impulsion donnée en ce sens par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Macky Sall. C'est ainsi que, par exemple, pour le programme ETER (Emploi, Transformation Economique et Relance) dont est issu notre projet -phare actuel « e-PME » d'adoption de technologies, le FONSI, le FONGIP et également une

Unité de Gestion de Projet du Ministère en charge de l'Economie interviennent aussi, pour la prise en charge de volets différents. Enfin, notre volonté affichée d'être une institution continentale de référence est aussi attestée par le fait que nous rencontrons l'adhésion des partenaires techniques et financiers (Banque Mondiale, Banque Africaine de Développement, PNUD, GIZ, BIT, etc), dont la confiance en notre institution traduit le sérieux de notre institution dont nous voulons un développement exponentiel, des performances et des résultats à la hauteur des attentes des entrepreneurs du pays.

**Cela fait deux ans que le monde, notamment le secteur de l'entreprise était confronté à la crise de la Covid. En tant que Directeur de l'Agence de Développement et d'Encadrement des Petites et Moyennes Entreprises (ADEPME) que pouvez-vous dire par rapport à la situation des PME après une année de relance économique ?**

Comme je l'ai dit précédemment, nous n'avons pas le choix. Derrière toute menace il y a une opportunité. Il faut saisir l'opportunité de se transformer et de changer les modalités. Le Covid-19, après nous avoir presque mis à l'arrêt, notamment pour les activités informelles et celles de loisirs, s'est vu opposer une forte réplique, avec une volonté politique incontestable mise en branle par le Gouvernement du Sénégal. Le fonds Covid de 1000 milliards FCFA a ainsi été mis en place. Il a permis de relancer la machine, avec des appuis à tous les secteurs. Même les artistes-interprètes ont reçu, en deux tranches, 5,5 milliards de FCFA. Mais la réponse la plus appropriée pour la relance économique, sera liée au comportement des citoyens q u i



par leur consommation fourniront des emplois décents à leurs frères, à leurs sœurs. Notre choix de consommateur déterminera également notre indépendance et notre souveraineté, c'est le sens de cet ajout dans le nom du département par le Chef de l'Etat et les efforts colossaux de notre Ministre de tutelle, M. Abdou Karim Fofana. Ces choix, à nous de les faire collectivement, d'avoir cette pédagogie nécessaire, et de s'en servir pour que nos entreprises soient productives, qu'elles fournissent ce que nous consommons ; mais aussi pour exporter. Les récentes mesures prises par le chef de l'Etat dans la lutte contre la vie chère, aussi bien pour les denrées alimentaires que pour le loyer, vont contribuer à relancer la

consommation des ménages, qui nourrit le chiffre d'affaires des PME. Dans la relance économique, nous avons aussi changé nos habitudes de travailler pour plus les digitaliser. Les confcalls se sont généralisés comme mode de réunions, même après le Covid ; Par ailleurs, beaucoup d'entités économiques ont mis en place des shifts de télétravail, où leurs salariés peuvent travailler à distance un, deux ou trois jours de la semaine. Ceci leur évite les déplacements automobiles polluants ; cela a un impact écologique très positif aussi, qui améliore notre cadre de vie. Et un cadre de vie amélioré, c'est un atout supplémentaire pour propulser des activités économiques importantes pour notre pays comme le tourisme, la fréquentation des restaurants, l'économie culturelle et sportive, le transport et la logistique, etc.

**Aujourd'hui, la plupart des dirigeants de PME ou de startup considèrent que le financement constitue un obstacle majeur pour l'éclosion des jeunes talents dans l'entrepreneuriat. Ceci, en dépit de la création de structures étatiques de financement. Où se situe le blocage, selon vous ?**



**Nous sommes parvenus, en vingt d'ans d'existence à patiemment mais durablement construire quelque que chose qui nous permettra de déboucher prochainement sur un Small Business Act Africain.**

Le financement est à l'entreprise ce que le carburant est pour la voiture. L'univers du financement des entreprises change malgré tout. Les concertations sur le crédit en 2010 indiquaient les principaux freins à l'accès aux financements. L'asymétrie d'information en était le premier. Ensuite, il y a le climat des affaires, l'absence de mécanismes de garantie, l'absence de mécanismes de prise de participation. Dix ans plus tard, ces principaux freins sont adressés. Nous avons un outil de garantie avec le Fongip, un outil de prise de participations avec le Fonsis, divers fonds de capital-risque qui se développent. Le Sénégal est le deuxième pays en Afrique francophone, le quatrième en Afrique en matière d'investissements, le climat des affaires s'est amélioré. Nous avons une unité de scoring et de mesure du risque implantée à l'Adepme. C'est justement celle que nous avons double certifiée par le bureau Véritas, notamment son procédé d'évaluation et de suivi-évaluation. Et je peux rajouter le dispositif de refinancement bancaire de la Bceao qui a été lancé en 2018. Tous ces ingrédients doivent nous permettre de changer d'échelle. Il reste certaines règles à pousser à mon avis. Les structures d'appui et d'encadrement sont reconnues dans le dispositif de refinancement. On joue notre

rôle de SAE leader pour avoir un dispositif national performant en lien avec les autres notamment les chambres consulaires. Mais il faudrait aussi que la Bceao aille plus loin et donne des objectifs planchers plus élevés pour toutes les banques de l'Uemoa. C'est moins de 15% du portefeuille bancaire qui finance les Pme. C'est 40% au Maroc, c'est près de 50% en France et ailleurs. C'est insuffisant et il faut qu'on soit plus directif et que tous les acteurs s'engagent à faire davantage...

## **Vous avez lancé en 2022, le projet “e-PME” pour promouvoir l’adoption des technologies afin d’améliorer la compétitivité des PME. Pouvez-vous nous en dire plus ?**

Le constat est que les entreprises sénégalaises sont à la traîne en matière d’adoption technologiques. Une étude de la Banque mondiale sur les sources de croissance liées à l’économie numérique indique que l’indice d’adoption de mesures technologiques par les entreprises sénégalaises est encore faible. Les grandes entreprises également. Que ce soit dans leurs fonctions générales, l’administration, les ressources humaines, la comptabilité, elles ne disposent pas forcément d’outils numériques qui soient intégrés. Moins de 05% des entreprises sénégalaises utilisent des plates-formes numériques pour vendre. Près de 99% des entreprises sénégalaises paient encore avec du cash. Ce sont autant de facteurs qui empêchent l’entreprise d’être plus compétitive, de se développer, de trouver de nouveaux clients et de nouveaux marchés, La Covid-19 a montré que les entreprises les plus résilientes sont celles qui étaient déjà digitalisées ou celles qui avaient lancé des modalités de digitalisation pour faire face aux contraintes nées de la pandémie. Dans le secteur de l’éducation, cela a été manifeste : celles qui se sont digitalisées ont pu poursuivre leurs cours. Voir les développer pour trouver de nouveaux clients. Dans la restauration, on a vu la même chose. On a un exemple concret, à l’échelle mondiale, de l’effet de la digitalisation sur la survie de l’entreprise, sur la possibilité d’ouvrir de nouveaux horizons pour son développement. « E-Pme » vient permettre de manière plus massive d’accompagner les entreprises pour qu’elles se digitalisent, pour qu’elles deviennent plus compétitives. C’est donc un élément essentiel pour porter la croissance et l’emploi au Sénégal.

## **Il y a aussi l’Unité de scoring et de labellisation pour aider l’agence de manière générale à faire le profilage des Petites et moyennes entreprises (PME). Quel est l’état d’avancement de ce processus ?**

Notre unité de scoring et de labellisation est l’un des piliers de nos services et est reconnu par des institutions financières majeures. Nous évaluons la santé des PME que nous accompagnons à l’entrée dans notre pipeline, pendant leur durée de coopération avec nous et à la sortie. Avant la sortie, ce scoring et cette labellisation vise à les aider d’abord à être mieux éligible aux financements et à y accéder concrètement. Ce scoring que nous faisons nous permet aussi de mieux cerner les besoins de la PME que nous devons satisfaire, en matière d’accompagnement et d’encadrement, pour son développement et pour lui permettre de passer à un palier supérieur. Un partenaire bancaire majeur, Ecobank, nous fait confiance pour financer les PME que nous labellisons, car il se fie à notre évaluation de la PME concernée et nous agissons ainsi en véritable tiers de confiance de l’écosystème. Nous avons au moins 10 institutions financières avec lesquelles, nous pensons que les chiffres en volume et valeur vont décoller à partir de 2023.

## **Qu’en est-il de la plateforme de notation “e-rating” ?**

« e-rating », notre plateforme de notation, est en rapport direct avec votre question précédente. C’est ainsi que nous avons nommé notre mécanisme de scoring. Et à cet égard, je peux vous dire que nous respectons les standards les plus avancés en matière de notation, domaine dans lequel nous nous sommes lancés avec l’agence de notation africaine WARA, qui a été rachetée par le Sud-Africain GCR, lui-même depuis acquis par Moody’s,

qu’on ne présente plus au plan mondial. Et de ce point de vue, il est aussi important de noter que nous avons mis en place un SMQSI avec la certification ISO 9001 et ISO 27001.

## **Qu’avez-vous fait pour les PME qui sont dans l’informel en termes d’appui et d’encadrement après la Covid ?**



**« E-Pme » vient permettre de manière plus massive d’accompagner les entreprises pour qu’elles se digitalisent, pour qu’elles deviennent plus compétitives. C’est donc un élément essentiel pour porter la croissance et l’emploi au Sénégal.**

Il faut qu’on s’entende sur ce qu’est réellement l’informel. Car la plupart des PME et des entrepreneurs individuels possèdent, qui un RCCM, qui un NINEA. Aussi, accordons-nous sur le fait que l’informalité, c’est de ne pas détenir d’états financiers au sens du SYSCOA selon l’ANSD. Ces informels-là, nous les accompagnons à se doter des outils pour avoir une tenue régulière de leur comptabilité, qui les amènera vers la possession d’états financiers surtout ceux qui sont au Système Minimal de Trésorerie (SMT), porte d’accès vers le financement. Nous avons ainsi développé SAMA COMPTA que nous mettons à disposition des acteurs économiques et nous venons de finaliser une convention de partenariat très importante avec ONECCA. Par ailleurs nous venons de

définir un indice de formalisation qui mesurera plus finement ce niveau de formalisation ceci grâce notamment à l'appui et la confiance du BIT.

### **Comment les entreprises qui sont dans le monde rural sont-elles soutenues par votre équipe ?**

Notre concours de business plan, le BPC, Business Plan Competition, a sélectionné des PME dont certaines avec un faible niveau de formalisation partout dans le pays, 145 dans la dernière édition appuyés en moyenne de 14 millions de FCFA, elles étaient en majorité rurales. En les accompagnant vers la formalisation, par l'acquisition du RC et d'un NINEA, et par l'élaboration d'un business plan. Je voudrais aussi citer notre programme SME LOOP qui accompagne près de 700 micro-entreprises dans 7 régions du pays, dans des localités semi-urbaines, semi-rurales, avec un impact avéré dans l'amélioration de la situation financière de ces PME et de leurs perspectives de croissance économique.

### **Les PME ou TPME représentent l'essentiel du tissu économique sénégalais mais la plupart sont informelles. Quelles sont les stratégies à initier pour d'abord les formaliser avant de les booster ?**

Dans la zone Uemoa, le Sénégal est le premier pays à avoir initié les Centres de gestion agréée (Cga). C'est sur cette base-là que la loi communautaire a été mise en place. Aujourd'hui, les Cga sont l'ombre d'eux-mêmes et le nombre qui sont accompagnés par les Cga est, disons, dérisoire. Pourquoi ? Parce que la fiscalité a été mise en avant. Le message perçu, c'était, fiscalisez-

vous ! Le changement de paradigme, qui consiste à dire aux entreprises, grandissez ! Nous vous accompagnons à grandir. Et dans les éléments qui vous aident à grandir, il y a effectivement un certain nombre de préalables qui tiennent à la formalisation, administrative, fiscale, dans le domaine de l'emploi, du financement etc. C'est dans un pacte, dans une alliance à faire grandir les entreprises que l'on parviendra à avoir davantage d'entreprises qui se fiscaliseront parce qu'elles vont y trouver leur compte. Une entreprise qui a la perspective de grandir, quand vous lui dites qu'il faut tenir sa comptabilité, payer ses impôts,



**Concrètement, l'ADEPME a signé un accord de partenariat avec le Secrétariat Technique du Comité National de Suivi du Contenu Local, et nous travaillons main dans la main pour aider les PME à capter le dividende d'investissement qui est de 70% des sommes en jeu dans l'industrie pétrolière et gazière**

la finalité, c'est la croissance. Si vous lui dites juste qu'il faut faire du sport pour faire du sport, se fiscaliser pour se fiscaliser, l'incitation n'est pas suffisante. Les exemples que nous avons dans les programmes où nous accompagnons des entreprises qui au départ n'ont que leur RCCM à se formaliser, montrent que 50% ont de meilleurs résultats nets, elles emploient des personnes avec des résultats productifs, elles grandissent, et elles deviennent importantes pour

l'accroissement de la fiscalité. Donc formalisation des entreprises et fiscalité sont liées mais nous devons changer le prisme en mettant en exergue le fait que les entreprises doivent grandir.

### **Que fait l'ADEPME dans l'appui des entreprises qui sont dans le secteur des hydrocarbures face à l'exploitation future des ressources pétrolières et gazières ?**

Demain sera ce que nous en ferons. Il dépend de nous que cette croissance annoncée soit inclusive. La nouvelle trajectoire croissance du Sénégal, 2014-2019, plus de 6% en moyenne, ne tient pas au hasard. Les premières années, on a évoqué beaucoup de raisons pour expliquer ces performances, alors qu'en 50 ans le Sénégal n'avait jamais connu une telle trajectoire de croissance. Cela traduit le fait que la volonté étatique, les investissements publics ont été essentiels. N'eût-été la Covid, cette tendance se serait confirmée. Nous sommes en relance. La baraka nous a fait avoir du pétrole et du gaz. Nous allons entrer dans une trajectoire de croissance à deux chiffres. La loi sur le contenu local et son application qui devraient rendre cette croissance inclusive. Oui, le pétrole et le gaz nous permettent, au travers des investissements extrêmement importants d'avoir des revenus nouveaux. Il y a aussi

que les éléments en matière de contenu local bien appliqués vont permettre à nos entreprises de gagner de nouveaux marchés, à accéder aux retombées de la filière. Appliquée correctement, l'enjeu est que ça ne se limitera pas à l'exploitation gazière, mais à tous les à-côtés intéressant les entreprises comme le catering, la fourniture d'informations, la santé, l'hébergement, toutes sortes d'opportunités. En

Afrique, le contenu local, c'est 20% ; contre 70% en Norvège, en Asie. On a de la marge. L'enjeu est le renforcement de nos entreprises pour qu'elles puissent cadrer avec ces opportunités. Concrètement, l'ADEPME a signé un accord de partenariat avec le Secrétariat Technique du Comité National de Suivi du Contenu Local, et nous travaillons main dans la main pour aider les PME à capter le dividende d'investissement qui est de 70% des sommes en jeu dans l'industrie pétrolière et gazière, dont il faut que nos PME captent au moins la moitié, comme elles en sont enjointes par le Chef de l'Etat.

**Parlez-nous du projet de digitalisation appelé Système intégré de gestion de l'information sur la Pme (Sygi-Pme) qui devait être opérationnel en 2022 ?**

SigproPME, c'est notre portail SAMA PME, qui est fonctionnel et qui constitue la porte d'entrée incontournable et obligatoire pour les PME qui veulent faire acte de candidature à l'accompagnement par nos projets et programmes. C'est à travers SAMA PME que nos 04 guichets (Standard, Internationalisation Micro-Entreprises et Adoption Technologique) reçoivent les dossiers de nos futurs clients bénéficiaires et les traitent. Mais, nous ne restons pas dans une relation uniquement digitale, qui risquerait d'être désincarnée. Car nous faisons également des visites de terrain auprès des PME candidates à notre accompagnement, avant de finaliser un accord avec elles. Il faut aussi savoir que SAMA PME s'inscrit dans l'initiative plus globale qu'est SENEGAL PME, qui regroupe tous les acteurs de la chaîne d'accompagnement des PME. Aussi, la vocation de SAMA PME, c'est aussi d'être une porte d'entrée de dossiers que nous redispatcherons après vers les structures d'accompagnement les mieux à même de les traiter : Chambres

de commerces, Ordre des experts-comptables, etc... Par ailleurs, en effet, nous travaillons sur ce qui sera un guichet unique de financement, pour faciliter l'accès au financement des PME à travers une plateforme digitale unique, initiative qui est un partenariat avec la Coopération allemande.

**Suivant votre devise « être le coach des futurs champions... », quels sont les challenges auxquels l'ADEPME fait face pour assurer le développement correct et l'encadrement des PME ?**

On change d'échelle cette année, nous entrons dans notre troisième décennie. Nous avons multiplié par plus de 30 notre budget entre 2012 et 2022. de près de 400 millions et si j'inclus l'ensemble de nos partenaires, ce sont plus de 13 milliards FCFA que nous mettons en œuvre, dont 90% avec les partenaires techniques et financiers. C'est la manifestation d'une volonté du Chef de l'Etat d'avoir des institutions d'excellence. Sans la conviction que nos institutions sont le levier de notre transformation, nous n'aurions pas atteint ces résultats. Mais nos objectifs sont encore plus ambitieux, ils sont à la hauteur des attentes des entrepreneurs du Sénégal, nous voulons être en capacité de construire un dispositif national performant en lien avec les c h a m b r e s consulaires, les experts, les SAE, ONECCA etc. susceptible d'appuyer au moins 10% des PME du Sénégal. C'est possible et cela requiert de faire au moins 10 fois

plus que ce que nous faisons aujourd'hui dans le cadre d'une démarche que j'appelle de haute performance publique dans laquelle nous sommes engagés. Nous poursuivons une démarche d'amélioration continue et nous portons un modèle africain d'accompagnement des Pme au même titre que les Américains ont mis en place le Small business administration, les Asiatiques (Malaisie) de même. L'avenir sera africain et les futurs GAFAM seront africaines j'en suis convaincu, nous devons nous battre pour cela.

## Bio Express :

**Idrissa Diabira a été nommé Directeur Général de l'Agence pour le développement des PME (ADEPME) en janvier 2017.**

**Membre du Conseil Consultatif pour les Institutions et les Écosystèmes (ITC, en anglais), Idrissa Diabira est titulaire d'un magistère de physique fondamentale (Paris XI, Orsay) et d'un DEA en sciences de gestion (Paris IX, Dauphine).**

**Sur le plan politique, l'actuel DG de l'ADEPME a œuvré en 2011, à l'élaboration du programme "Yoonu Yokkuté" du candidat Macky Sall.**



Abdou Coumba Dieng, Co-fondateur d'ADAFRI

# « Par l'entremise de l'ADEPME, nous déploierons notre outil publicitaire en 2023 »

Après avoir fourbi ses armes pendant une décennie à Jumia, l'un des plus grands sites de vente en ligne au Sénégal, Abdou Coumba Dieng, a décidé de voler de ses propres ailes. Depuis juillet 2020, ce diplômé en marketing et communication de l'Université de Rouen, en France, a lancé avec un collaborateur, Ad for Africa (ADAFRI), une startup d'optimisation des performances publicitaires qui poursuit depuis lors son petit bonhomme de chemin.

## Parcours professionnel

« J'ai eu à faire mes armes dans le digital il y a 10 ans, en occupant le poste de Directeur de Jumia, devenu aujourd'hui Jumia deals. J'ai ensuite créé ma première startup dans l'assurance en ligne qui a été acquise par la suite par une compagnie locale. Suite à cela, j'ai mis en place deux autres startups. D'abord, Comparez.co, un comparateur de prix, qui a été un échec. C'est à la suite de cela qu'est née ADAFRI (Ad for Africa) qui est une compagnie adtech en self-service ».

## Evolution ADAFRI :

« Être entrepreneur revient à se muter en marathonien. C'est une course de fond qui est assez exigeante et dans laquelle il nous faut mieux faire à chaque kilomètre. Le sentiment de

satisfaction n'apparaît qu'à la fin de la course et il reste encore du chemin à faire. La boîte grandit assez bien et regroupe aujourd'hui plus de 497 entreprises qui ont recours à ses offres. Figurez-vous que 96% des publicités locales sur les sites d'informations et applications mobiles proviennent de cet outil publicitaire accessible à tous. A ce jour, de grands comptes des agences de communication à l'instar de McCann, des PME et même des auto-entrepreneurs utilisent la plateforme pour sa simplicité et ses performances détaillées ».

## Place ADAFRI dans l'écosystème de l'innovation :

« Il serait prétentieux pour ma part de revendiquer une place de choix au regard de tout ce qui se fait dans l'écosystème sénégalais. La seule chose que nous retenons est que le

marché dicte sa loi, sa manière de consommer un produit et nous nous y adaptions continuellement afin de satisfaire le plus grand nombre. Nous avons juste su répondre à un besoin des B2B en leur donnant le contrôle sur leurs choix publicitaires et la transparence sur les dépenses et performances de leurs annonces ».

## Innovations technologiques :

« Notre évolution va dans le sens d'une marketplace publicitaire et regroupera très prochainement de manière automatisée le monde de la publicité. Ajouté à Google, les régies publicitaires de Facebook et Instagram seront accessibles dès le mois de décembre par mobile money. A cela s'ajoutera, toujours en décembre, la possibilité de dupliquer une annonce imagée vers des panneaux leds sur l'ensemble de



l'Afrique de l'ouest, d'autocréer son propre robot conversationnel sur WhatsApp. Le principal challenge est de rendre tous ces services faciles d'utilisation ».

## **Accompagnement ADEPME :**

« En effet, ADAFRI est récipiendaire du programme ETER (Emploi, transformation économique et relance) qui vise à accompagner et renforcer des PME dans leur stratégie d'internationalisation. Par l'entremise de l'ADEPME, nous déploierons, en 2023, notre solution en Côte d'Ivoire, au Mali, en Guinée Conakry puis au Ghana. Ce programme de l'ADEPME veut créer des exportateurs de solutions ou produits dans la sous-région. L'objectif du programme est d'amener les PME sénégalaises à utiliser les technologies numériques pour créer davantage d'emplois de

qualité. ADAFRI est en perpétuelle quête de ressources et de marchés. Chaque entreprise est obsédée par la croissance. Dans n'importe quelle industrie, vous vivez et mourez. Les conseils et accompagnements dont peuvent bénéficier les PME sont des piliers de productivité ».

## **Défis startups :**

« Le nombrilisme ne joue pas en faveur d'une startup. Par définition, ce type d'entreprise a une obligation de répliquabilité de solutions, de partir à la conquête de nouvelles zones sans pour autant augmenter ses capex de manière considérable. Hormis la fintech, le marché local peine à remplir l'exigence liée au nombre d'utilisateurs. Nos startups ne construisent pas assez de produits tech exportables et décident de rester dans leur zone de confort. Pour ma part, ce sont juste de belles PME numériques ».

## **Adoption Loi « Start-up Act » :**

« La finalité de ce décret est de renforcer l'écosystème par un allègement de charges fiscales. A mon sens il devra aller beaucoup plus loin et favoriser l'éclosion d'une startup sénégalaise. Ce type d'entreprise d'un nouveau genre a un pacte soit productif, soit consumériste et ne demande qu'une tribune d'exercice d'un savoir-faire déjà mis à l'épreuve par le marché. Un échange de savoir-faire peut co-construire une politique collaborative dans tous les domaines pour des solutions concrètes aux problèmes de notre pays. La géopolitique nous interpelle. En Occident comme en Orient, des blocs se forment et partagent des solutions communes grâce aux startups d'Etats. Rappelez-vous cette application de contact tracing lors du Covid qui s'est partagée par plusieurs pays européens ».

Hommage :

# Mor Talla Kane directeur exécutif de la Cnes : **le patriote**

• Par M Adama LAM, Président de la CNES

C'est avec une grande émotion que je prends ma plume pour essayer de rendre hommage à Mr Mor Talla Kane, Directeur Exécutif de la CNES depuis plus de 20 ans, arraché subitement à notre affection ce 14 novembre 2022. La mort ne devrait surprendre aucun croyant mais j'avoue que la disparition de Mor Talla nous a tous pris de court. Lui qui se proposait de se reposer un jour pour cause de grippe et reprendre son travail, ne se doutait pas non plus qu'il avait rendez-vous avec le Seigneur, maître de nos âmes. Ainsi va la vie, en guise de consolation des croyants que nous sommes

**C**et hommage, je le fais au nom du Conseil d'Administration, des membres du bureau, de la Direction Exécutive, de l'ensemble des membres de la CNES et à mon nom propre. Mor Talla est parti en toute discrétion, comme il a d'ailleurs toujours vécu au quotidien : humble et affable, le sourire toujours à l'accueil, visage ouvert d'un homme transparent et sincère.

Il était un homme compétent et multidimensionnel dans son approche des



problèmes de la vie. Sa formation académique, son parcours débuté dans l'Administration et son vécu dans les organisations patronales faisaient de lui une icône du secteur privé national, un homme écouté et respecté dans nos relations avec l'Etat, les partenaires au développement, la société civile, le monde universitaire et celui syndical.

Cette transversalité de ses dimensions intellectuelles, professionnelles, morales et sociales ont permis à l'homme de se fondre totalement dans les valeurs de la CNES à travers notre ADN qu'est le patriotisme économique et la préférence nationale, modèle de pensées et manières d'être que Mor Talla incarnait tout au long de notre compagnonnage.

Mor Talla était un homme de compromis doublé d'une très grande franchise qu'il distillait avec une grande élégance et un respect immense ; ce qui faisait que ses idées, aussi frontales soient elles, ne heurtaient jamais une âme raisonnable qui parvenait toujours à en saisir la véracité. J'ai pu apprécier, au fil des ans, qu'il était un orfèvre du verbe avec sa belle et juste plume, sa générosité dans le partage de son savoir, sa fidélité en amitié et sa loyauté maintes fois magnifiées par ses relations et par des hommes de foi, crédibles et sincères.

Le Sénégal, à l'écouter en parler, était son Sénégal, tellement il manifestait sa disponibilité pour contribuer à toutes les actions qui étaient de nature à faire avancer le pays, et non des moindres : Assises nationales, Plan Sénégal Emergent, Stratégies de développement du secteur privé, Document de stratégies pour l'emploi des jeunes, stratégies de développement industriel, Réforme des chambres de commerces,



Dialogue social, COSEC, APIX. Je ne peux citer toutes les contributions de grande qualité qu'il a apportées au pays en guise de participation, au nom du secteur privé et en son nom propre. Mor Talla ne revendiquait pas sa vraie place dans notre société, c'était en fait sa manière d'être, sa foi musulmane, son idéal de citoyen, bref il était un VRAI PATRIOTE.

Il avait compris que le patriotisme, celui des hommes et femmes qui veulent laisser une trace indélébile à la postérité, ne se mesurait pas à l'aune de la fortune financière et de la réussite sociale. Le savoir, le partage, l'intérêt général, la foi en soi et au Créateur, l'amour du prochain, l'acceptation de l'autre et de ses idées contraires, autant de valeurs sur lesquelles nous passions de bons moments pour refaire notre monde autour de ces idéaux partagés. Combien de postes plus lucratifs que le sien lui étaient proposés avec toujours un refus poli !

Mor Talla incarnait un trait d'union entre toutes les formations syndicales, les pouvoirs publics, les administrations, les hommes politiques de toutes obédiences, les associations formelles ou non. Un fédérateur, artisan infatigable de la réunification du secteur privé qui m'est cher aussi. Tout le monde était le bienvenu à la CNES dont

il s'identifiait entièrement au point d'en porter les stigmates socio-professionnels. Il était disponible pour répondre à toute heure, aux sollicitations des entrepreneurs, qu'ils soient membres ou non de la CNES.

Un grand Monsieur nous a quitté, une lourde perte pour le secteur privé, la CNES en premier, son terroir de THIADIAYE, le pays et la nation toute entière. La présence des différentes composantes de la société à la levée de corps est une illustration parfaite de sa grande dimension. C'est pourquoi nous ne nous oublierons jamais ni dans nos prières, ni dans le souvenir de sa ligne de conduite. La reconnaissance doit se mesurer à l'aune des actes posés dans le futur. A sa famille, sa vaillante épouse et à ses enfants, nous témoignons que Mor Talla Kane était un homme DEBOUT, qui ne courbait pas l'échine et qui aimait profondément sa famille directe et sa famille élargie. Le témoignage en ma présence lors du décès de son beau-père, je devrais dire son père qu'il a perdu très jeune, en était une parfaite illustration.

Puisse le parcours de Mor Talla inspirer notre société sans cesse en mutation ; et nous rappeler l'importance et la portée de nos actions sur Terre dont nous répondrons un jour devant l'Eternel. Nous renouvelons nos condoléances à sa famille, au Patronat tout entier, à la Société Civile, aux Syndicats, au Gouvernement, à la Presse et à toutes les personnes qui se sont jointes à nous pour nous apporter leur soutien lors du décès de notre regretté MOR TALLA KANE, qui jusqu'à son dernier souffle, n'avait cessé de placer l'entreprise au cœur de ses préoccupations. Que la Grâce d'Allah SWT soit sur lui. Qu'Allah SWT l'accueille dans Son Paradis le plus élevé. Amine

# Décès de Mor Talla Kane de la Cnes : le secteur privé perd une figure de proue

Directeur Exécutif de la Confédération nationale des employeurs du Sénégal (Cnes), jusqu'à son décès survenu dans la nuit du lundi au mardi 15 novembre à l'hôpital Militaire de Ouakam (HMO) à Dakar, Mor Talla Kane était une grande figure du secteur privé sénégalais.

**M**or Talla Kane laisse orphelin le patronat sénégalais. Avec sa disparition, et à la suite du décès de Mansour Cama, le 3 août 2020, la Cnes perd en l'espace de deux ans deux figures de proue.

Ancien président du Groupe de travail sur les réformes administratives dans le cadre du Conseil présidentiel de l'Investissement (2008-2012), Mor Talla Kane a géré une trentaine d'années durant, l'une des deux plus grandes organisations patronales et professionnelles du Sénégal qu'est la Cnes. Sans relâche, le défunt s'est attelé à réaliser ses missions : assister, informer, représenter, conseiller et défendre le secteur privé.

Diplômé de l'École nationale d'économie appliquée (ENEA) de Dakar, Mor Talla Kane fut le Chef de service Environnement et Coopération Industrielle internationale au Ministère de l'Industrie d'avril 1987 à janvier 1999. Pour le compte de ce ministère, il s'acquittait de toutes les questions liées à l'environnement des industries et suivait avec grand soin les partenariats extérieurs en matière industrielle.

Le président de la République, dans un tweet, s'est dit « peiné », par le décès de Mor Talla Kane, membre du Conseil d'Administration de l'Agence pour la promotion des investissements et grands travaux (Apix), au titre du secteur privé. Macky Sall a salué « la mémoire du disparu et présenté ses condoléances à sa famille et au secteur privé dont il était un éminent membre »

Réagissant à l'annonce du décès de Mor Talla Kane, le président de la Cnes, Adama Lam a salué la mémoire d'un collaborateur « brillant et efficace »

Adama Lam qui a confié au Soleil être « sous le choc » regrette « une grosse perte pour le patronat sénégalais » Lam se dit d'autant plus surpris par le décès de celui qui était « la cheville ouvrière de la Cnes qu'il n'était pas vraiment alité »

« Hier (lundi) il m'a appelé pour me dire qu'il ne pourrait pas venir travailler parce qu'il était souffrant raconte-t-il au Soleil.

Par la voix de son Directeur général, l'Office National de la Formation Publique (Onfp) a salué la mémoire du défunt Directeur exécutif de la Cnes. « L'Office national de Formation professionnelle (ONFP) s'associe à l'hommage unanime rendu au regretté M. Mor Talla Kane, rappelé à DIEU ce mardi », écrit Dr Souleymane Soumaré qui signale que le défunt « était un des piliers du secteur privé national au sein de la CNES avec feu le Président Mansour Kama, un homme compétent et bien ». « Nous nous inclinons devant la mémoire d'une figure éminente du patronat sénégalais qui a toujours été attentif à la création d'emplois pour permettre de transformer la jeunesse en bras valide à la disposition de l'émergence », conclut le DG de l'Onfp.

Dans un texte intitulé « hommage à un fils valeureux du Sénégal », publié par Seneweb, le député Papa Djibril Fall écrit que « le Sénégal a perdu un valeureux fils, un chantre du patriotisme économique qui n'a eu de cesse de hisser le travail et le partage au summum. A celui qu'il appelle « Tonton Talla », Papa Djibril Fall rappelle que la « bienveillance du défunt envers sa famille et ses collaborateurs était connue de tous ».

Le défunt était un fidèle collaborateur de Réussir business dont les analyses et avis éclairés sur tous les sujets touchant la bonne marche du secteur privé sénégalais ont toujours illuminé les pages de notre magazine. Le groupe Réussir business s'incline devant la mémoire du disparu et présente ses condoléances à sa famille et ses collaborateurs de la Cnes.





**Fatou Dyana Bâ**, Directrice du Bureau de Mise à Niveau :

**« Accompagner les demandes de plus en plus nombreuses des entreprises »**

La Directrice du Bureau de Mise à Niveau (BMN), Fatou Dyana Bâ, revient avec Réussir business, sur la politique initiée par cette structure, en matière d'appui et d'accompagnement des entreprises, en vue de les rendre plus performantes.

**Réussir Business : Qu'est-ce que la mise à niveau des entreprises ?**

**Fatou Dyana Bâ :** Le principe de la mise à niveau est de permettre aux entreprises de réaliser les gains de compétitivité et les choix stratégiques nécessaires pour affronter, dans les meilleures conditions, la concurrence étrangère sur le marché local et tirer profit des opportunités d'exportation qu'offrent les marchés internationaux.

Associant le Secteur Privé et les Partenaires au Développement, le Sénégal s'est engagé très tôt dans une phase pilote du Programme de Mise à Niveau, en 2004 et a bénéficié à l'époque d'une assistance technique spécialisée de l'ONUDI (Organisation des Nations Unis pour le Développement Industriel), pour appuyer les entreprises dans leurs stratégies d'anticipation, d'innovation, d'adaptation et d'intégration progressive dans un marché ouvert à l'échelle mondiale.

Aujourd'hui, que fait concrètement le Bureau de Mise à Niveau (BMN) pour aider les entreprises sénégalaises à être compétitives au niveau continental et même au-delà, face à l'opérationnalisation de la ZLECAF



**« Notre objectif c'est de permettre l'entreprise d'être aux normes et de pouvoir accéder à d'autres marchés et d'améliorer sa production »**

Le BMN accompagne l'entreprise sur plusieurs leviers. C'est d'abord un accompagnement technique qui consiste à assister l'entrepreneur à

mieux structurer son projet, et cela passe par un diagnostic stratégique que l'on réalise pour déterminer quelles sont les potentialités de l'entreprise et identifier les points sur lesquels on doit agir pour lui permettre d'améliorer sa compétitivité. Cela débouche sur un projet d'investissement, que nous appelons plan de mise à niveau et qui est matérialisé par un business plan. L'entreprise dispose alors d'un délai allant d'un à trois ans pour le mettre en œuvre. Pour lui faciliter cela, le BMN octroie des avantages financiers sous forme de primes. C'est l'autre levier qui est un accompagnement financier du Bureau de Mise à Niveau. Il ne s'agit pas d'un financement que l'on accorde, mais d'une subvention non remboursable qui est décaissée progressivement au fur et à mesure des réalisations, et qui allège à l'entreprise le poids de l'investissement. Comme vous le voyez, le BMN encourage l'entreprise à faire des investissements de production, générateurs de croissance. Il s'avère nécessaire une bonne préparation du secteur privé national par un renforcement de la compétitivité des branches d'activités qui seront impactées, ce qui est le rôle du BMN.

Fidèle à sa vocation d'accompagner les entreprises dans les secteurs d'activités ciblés, face à la libéralisation des marchés, le BMN a élaboré un Programme de Mise à Niveau Spécifique ZLECAF, dont l'objectif est de soutenir les entreprises locales pour non seulement préserver le tissu industriel mais aussi favoriser le renforcement et la diversification des offres de produits exportables sur les marchés du continent.

**Récemment, vous avez signé une convention avec la Banque pour le commerce et l'industrie (BCI-Sénégal) pour répondre aux besoins des PME en leur apportant un fonds de garantie**

**conséquent. Cet accord peut-il être la panacée pour les PME sénégalaises toujours confrontées à l'accès aux financements ?**

Une des particularités des PME sénégalaises, est qu'elles rencontrent des difficultés pour accéder aux financements bancaires et sont souvent confrontés à des problèmes de trésorerie. Cette convention est une initiative heureuse, car c'est un partenariat entre un acteur bancaire, une institution de garantie et une structure d'appui à l'entreprise, qui va permettre de lever certaines contraintes liées au financement des PME.

L'apport du BMN dans ce partenariat est d'une part son expertise qu'il apporte dans l'étude approfondie du projet d'investissement, et d'autre part la prime accordée à une entreprise qui peut constituer son apport personnel. Tout ceci permet de rassurer l'institution financière qui met à disposition un crédit, et ensuite la garantie vient en renfort pour amenuiser encore plus les risques liés au recouvrement. Des entreprises à fort potentiel de croissance et avec de bons projets pourront en bénéficier pour développer leurs activités, améliorer leur productivité et être mieux outillées pour accéder aux marchés sous régionaux puis internationaux. Notre souhait est que le maximum de PME puisse tirer profit de cette opportunité qui leur est offerte et qu'elles puissent s'engager durablement sur la voie de la croissance.

Au-delà de la BCI Sénégal, quelles sont les autres institutions financières avec lesquelles vous travaillez pour faciliter l'accès au financement aux entreprises nationales ?

Nos principaux partenaires ce sont d'abord les banques. On peut citer la BNDE, ECOBANK, la SGS, la

BOA, avec qui nous avons signé des conventions. Nous avons aussi d'autres partenaires tels que le Crédit Mutuel, LOCAFRIQUE. Dans l'instruction des demandes de financement d'entreprises accompagnées par le BMN, ces structures sont rassurées de savoir qu'un traitement préalable est fait sur ces dossiers, ce qui crédibilise la demande de crédit et permet d'obtenir des conditions de prêt plus avantageuses, de plus les primes octroyées par le BMN couvrent en partie le besoin financier.

Nous allons également vers un renouvellement de la convention signée avec le FONGIP, qui en réglant le problème de la garantie va faciliter davantage l'accès au crédit pour les entreprises accompagnées par le BMN.

**Certains chefs d'entreprises qui sont dans le monde rural dénoncent un manque d'assistance et d'appui financier pour le développement de leurs activités. Que leur répondez-vous ?**

Il est vrai qu'au démarrage du Programme de Mise à Niveau en 2004, l'essentiel des entreprises de notre portefeuille était concentré dans la capitale Dakar et environs. Mais depuis 2015, nous avons commencé à décentraliser nos activités. Dans le cadre de nos réorientations stratégiques, et en vue de développer une offre dédiée aux petites et moyennes entreprises à fort potentiel de croissance et situées dans les zones de développement prioritaire, le BMN a lancé d'abord un programme de mise à niveau spécifique pour la région naturelle de la Casamance. Puis en 2017, a démarré le programme « développer l'emploi au Sénégal Tekki Fi » sur l'étendue du territoire, en partenariat avec l'AFD et l'Union Européenne.

Aujourd'hui, nous sommes présents sur l'étendue du territoire, avec des représentations locales à Ziguinchor, Kaolack, Saint Louis et Tambacounda. Notre volonté est de renforcer et pérenniser nos appuis dans les régions, selon les spécificités propres, afin de densifier le tissu d'entreprises locales. Nous intervenons dans des programmes spécifiques dédiés au monde rural comme le projet PROVALE CV, les Agropoles Sud et Centre qui accompagnent les PME s'activant dans la production agricole et la transformation des produits agricoles.

**Quels sont les mécanismes que votre structure a mis en place pour appuyer ces entreprises ?**

Pour répondre au mieux aux préoccupations des entreprises, le BMN a développé des appuis adaptés à la typologie des entreprises adhérentes à ses différents Programmes.

Nous avons ainsi la mise à niveau globale qui concerne les grandes entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 500 millions et 30 milliards de FCFA, la mise à niveau allégée pour les entreprises moyennes, les PME qui ont un chiffre d'affaires annuel compris entre 100 et 500 millions FCFA et enfin la mise à niveau sectorielle pour les très petites et les micro entreprises qui ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à 100 millions FCFA.

**Est-ce qu'il y a une synergie d'actions entre le BMN et les autres structures d'encadrement et d'appui aux PME ?**

Effectivement, ce sont des dispositifs d'appui mis en place par l'Etat qui a attribué un rôle, des missions, à chacun d'entre eux. Nous devons être complémentaires, travailler en synergie, pour plus d'efficacité auprès des entreprises qui sont nos cibles communes. C'est dans ce sens que nous avons signé une convention



avec l'ADEPME qui est par ailleurs membre de notre comité de pilotage. Pour d'autres structures comme le FONSIS, LE FONGIP, la DER/FJ, nous sommes en discussion pour signer des conventions de partenariat.

### Comment le BMN soutient les entreprises des Sénégalais de l'extérieur ?



**« Notre volonté est de renforcer et pérenniser nos appuis dans les régions, selon les spécificités propres, afin de densifier le tissu d'entreprises locales »**

Dès l'instant qu'il s'agit d'entreprises de droit sénégalais et répondant aux critères d'éligibilité à nos programmes, nous pouvons les appuyer. Dans notre portefeuille, nous avons des entreprises qui appartiennent à des sénégalais qui sont de la diaspora et qui ont choisi d'investir dans leur pays. D'autre part, le BMN a été sélectionné par l'Agence de la Coopération Italienne pour apporter une assistance technique à des porteurs de projet de la diaspora qui ont bénéficié de subventions de leur part, il s'agit d'une cinquantaine



d'entreprises ayant des projets dans l'aviculture, la transformation des produits locaux, les services d'éducation et de santé, etc..

### Quels sont les challenges auxquels vous faites face dans l'exécution de vos missions ?

Le principal challenge est d'œuvrer continuellement pour renforcer la résilience de nos entreprises, particulièrement les PME, fragilisées par un environnement externe difficile. Nous serons encore présents dans toutes les régions du Sénégal pour satisfaire la demande qui est de plus en plus importante, dans des secteurs d'activité très diversifiés comme l'industrie, l'hôtellerie, le BTP, l'agriculture, la transformation des produits locaux la santé sans parler des stars up et des entreprises qui sont dans les TIC, le transport manutention etc...

Nos orientations sont en phase avec les objectifs du Plan Sénégal Emergent déclinés dans le PAP2A, où le secteur privé est appelé à jouer un rôle de premier plan. La crise économique mondiale découlant de la pandémie

de la Covid 19 et de la guerre en Ukraine a eu le mérite d'éveiller nos consciences sur la nécessité de baser notre développement économique sur nos ressources propres. Aujourd'hui, encore plus qu'hier, il s'agit de renforcer nos entreprises locales et de développer notre marché intérieur avec la promotion du Consommer local. Il s'agit de contribuer au concept de « local content » en mettant à niveau les entreprises pour accéder aux marchés de services et de sous-traitance qui découleront de l'exploitation des ressources minières et des hydrocarbures.

Enfin, c'est à travers le suivi d'indicateurs comme le nombre d'emplois créés, pérennisés, dans la mise en œuvre de ses programmes (Programmes Développer l'emploi, Initiative Spéciale Formation et Emploi), que le BMN a mis en évidence les impacts découlant de son appui aux entreprises sur la création d'emplois. Ce qui confirme la prise en charge par le secteur privé de cette problématique urgente, particulièrement les entreprises formelles, et la nécessité de le soutenir davantage.

**F**atou Dyana BA est ingénieur en génie électromécanique, diplômée de l'Ecole Polytechnique de Thiès. Elle totalise une trentaine d'années d'expérience professionnelle. Elle intègre le Bureau de Mise à Niveau en tant que Expert industrie en 2009, avant d'être promue Directrice en mai 2021.

# PÔLE-EMPLOI ENTREPRENARIAT

Dans son souci permanent d'équité territoriale et de simplification des procédures et dans savolonté de rendre effective la territorialisation des dispositifs d'insertion des jeunes et des femmes, l'État du Sénégal a mis en place un dispositif dénommé Pôle Emploi Entrepreneuriat des Jeunes et des Femmes (PEEJF) qui est installé dans chacun des 46 départements.

Ce dispositif local a pour mission d'optimiser, à la base, les stratégies et outils de promotion de l'emploi mis en œuvre par les institutions en charge de la matérialisation des politiques publiques en matière de promotion d'emplois et d'entrepreneuriat des jeunes et des femmes telles que l'ANPEJ, la DER/FJ, le 3FPT, l'ADEPME, le FONGIP) etc.

Ses attributions consistent à faciliter et à développer une politique de promotion entrepreneuriale et d'emplois de proximité en vue de faciliter l'accès au package de services disponible

## COMMENT SOUSCRIRE À UN FINANCEMENT DE LA DER/FJ?

- ✓ Se rendre au pôle-emploi de votre localité
- ✓ Se munir de votre CIN
- ✓ Se munir d'un certificat de résidence datant de moins de trois mois
- ✓ Se munir de votre carte professionnelle (Si vous appartenez au secteur de l'artisanat)
- ✓ Se munir d'un business plan (plan d'affaire) pour toute demande supérieure à 10 millions de FCFA
- ✓ Se munir de facture (s) proforma (en cas d'investissement)

## NOTIFICATION DE CRÉDIT POUR L'AUTONOMISATION

- ✓ Vous recevrez une notification de crédit par sms sur le numéro communiqué lors de votre enrôlement
- ✓ Vous devrez ensuite vous rendre au pôle emploi de votre localité pour procéder à la signature de votre document de prêt
- ✓ Votre prêt devrait se positionner sous 72H sur votre Wallet (portefeuille Électronique)

## AUTONOMISATION (ENTRE 10 000F CFA ET 1 000 000 FCFA)

- ✓ Se rendre au pôle emploi de votre localité
- ✓ Se munir de votre CIN
- ✓ Se munir d'un certificat de résidence datant de moins de trois mois
- ✓ Passer un Entretien avec le représentant de la DER/FJ sur votre idée de projet
- ✓ Enrôlement sur la plateforme

## REMBOURSEMENT DU CRÉDIT AUTONOMISATION

- ✓ Vous pourrez procéder à votre remboursement en respectant scrupuleusement les instructions du représentant de la DER/FJ
- ✓ Vous devrez vous assurer de prendre connaissance des modalités et conditions de remboursement auprès du représentant de la DER/FJ

Mame Aby Seye, Déléguée générale de la DER/FJ

# « A mi-parcours, le PAVIE a créé et consolidé 29 232 emplois »

De par leur contribution dans l'économie nationale, les PME sont considérées comme des vecteurs de la croissance et des emplois de demain. La DER/FJ contribue à la promotion d'un entrepreneuriat national créateur d'emplois.

• Par Oumar Diop

**L**a Délégation générale à l'entrepreneuriat rapide des femmes et des jeunes (DER/FJ) s'illustre dans la création et la pérennisation des emplois locaux. A titre illustratif, la Déléguée générale de la DER/FJ, **Mame Aby Seye**, révèle que « *l'évaluation à mi-parcours du Projet d'Appui et de Valorisation des Initiatives Entrepreneuriales (PAVIE), qui vient d'être bouclée, a montré que ce projet a permis de créer et de consolider 29.232 emplois* ».

L'objectif du PAVIE est d'appuyer la création d'emplois pour les jeunes et les femmes grâce à la promotion de l'entrepreneuriat et la densification du tissu économique des MPME en proposant un accompagnement technique et financier aux initiatives entrepreneuriales ciblées.

Selon cette étude, l'intervention de la DER/FJ induit des améliorations au sein des bénéficiaires. Selon le type de bénéficiaire, les changements induits ont porté principalement sur un accroissement de l'accès au

financement (64%), une diminution des ménages vulnérables (46%) et un renforcement de l'esprit de solidarité (30%).

Dans ses missions, l'intervention de la DER/FJ s'inscrit dans une dynamique permettant d'apporter des changements dans la vie des populations cibles. A long terme, l'impact visé est de contribuer à la promotion d'une croissance plus inclusive à travers l'appui, la promotion et le développement d'un entrepreneuriat créateur de richesses et d'emplois. Premier opérateur public dédié à l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes au Sénégal, « *la DER/FJ encourage, finance et accompagne le potentiel entrepreneurial du pays en adoptant une démarche de proximité et d'inclusion territoriale* ».

## L'éclosion des jeunes talents

C'est ainsi que 164 représentants de la DER/FJ sont présents aujourd'hui

dans les 46 départements du Sénégal pour conseiller et orienter au mieux les femmes et jeunes entrepreneurs. Il s'agit des représentants de la DER/FJ dans les pôles emploi entrepreneuriat, des agents nano-crédit et des représentants de la DER/FJ au niveau départemental. « *Tout ce dispositif de déploiement territorial vise à stimuler et développer l'entrepreneuriat au niveau des territoires. De plus, étant donné les liens étroits entre entrepreneuriat et emploi, cette proximité avec les populations constitue une opportunité unique pour favoriser la création, la consolidation et la pérennisation des emplois locaux à travers notamment des projets porteurs en lien avec les potentialités des territoires* », justifie Mame Aby Seye.

Le problème de l'accès au financement est très souvent évoqué comme un obstacle majeur pour l'éclosion des jeunes talents dans l'entrepreneuriat. Après avoir fini de diagnostiquer ce problème, la DER/FJ a déployé une panoplie d'initiatives pour satisfaire cette doléance.





« Parmi les contraintes entravant l'accès aux financements des TPE/PME, nous avons noté une faible bancarisation des acteurs économiques, des lourdeurs administratives et juridiques, des instruments de financement traditionnels inadéquats et une perception du risque de défaut surévaluée », liste Mame Aby Seye, faisant remarquer que « tous ces obstacles concourent à dégrader l'environnement des affaires de nos pays et à accroître la frilosité des investisseurs étrangers ». « Nous avons voulu apporter des solutions adaptées à travers la mise en œuvre de dispositifs innovants d'accompagnement technique et financier », affirme-t-elle.

De cette façon, poursuit-elle, la DER/FJ répond de « façon efficace, concrète et pérenne, à la problématique du financement des initiatives entrepreneuriales. En diversifiant les offres de services financiers et non financiers à destination des entrepreneurs ». Une telle décision a été prise par la DER/FJ pour faire preuve de souplesse et de diligence en ce qui

concerne les procédures d'accès au financement.

## L'écosystème entrepreneurial

Dans le souci de démocratiser l'accès au crédit, la DER/FJ propose des solutions facilitatrices qui se différencient du produit bancaire classique. « Aujourd'hui, sur le segment « Autonomisation », nous avons pris la décision de ne pas prendre de garantie matérielle.

*Pour les femmes et jeunes organisés en groupement, nous avons le Cautionnement solidaire. Ils se portent garants les uns des autres pour nous permettre de sécuriser ces financements. C'est ce mode de Fonctionnement qui constitue l'un des facteurs clés de succès du nano-crédit ».*

Outre les financements octroyés aux entrepreneurs, la DER/FJ dispose aussi d'autres modèles d'accompagnement pour leur

permettre de devenir de solides acteurs dans l'écosystème entrepreneurial. En effet, la DER/FJ propose un accompagnement non financier pour les jeunes et femmes porte sur une aide à la création et à la formalisation des entreprises en les orientant et en les mettant en relation avec les services compétents pour toutes les activités liées aux déclarations d'activités, à la création et à la formalisation de l'entreprise.

Ainsi, tout financement allant au-delà d'un million de francs CFA, la formalisation est obligatoire. Elle est prise en charge par la DER/FJ à travers son Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFÉ) déjà fonctionnel et existant dans plusieurs régions du pays. Le GUFÉ est une plateforme qui offre aux entreprises un service d'immatriculation au RCCM et au NINEA en 24 heures.

Le second service est relatif à une offre de services de formation aux

entrepreneurs afin de les inscrire dans un processus de renforcement de capacités pour renforcer leurs compétences entrepreneuriales, managériales, commerciales et marketing et en gestion financière. Le suivi, l'accompagnement et l'encadrement des bénéficiaires pour les aider à grandir et optimiser la durabilité de leurs projets, figure au nombre des services non financiers offerts par la DER/FJ.

Il en est du programme d'assistance technique aux entreprises à fort potentiel. Ce programme, qui se veut un levier de croissance et de compétitivité, propose de l'encadrement axé sur la consolidation de l'existant, l'accès aux marchés, la diversification des produits et la restructuration des entreprises en difficulté.

En guise d'exemple, dans le cadre de la composante « accès aux marchés » de l'assistance technique, la DER/FJ a saisi l'opportunité offerte par la FIARA 2022 pour faire participer 20 entreprises.

*« Nous avons favorisé leur promotion commerciale, tout en leur facilitant l'accès aux marchés locaux avec des conditions propices au développement de leur chiffre d'affaires », assure Mame Aby Seye.*

## Quatre guichets de financement

En outre, elle révèle que la DER/FJ a aussi organisé cette année, au profit de ses bénéficiaires, plusieurs missions de benchmark à la ferme Songhai au Bénin, en Italie avec les acteurs des sous-secteurs de l'artisanat (menuiserie, cuirs).

Pour adapter son offre à la cible, la DER/FJ a mis en place

quatre guichets de financement. Au niveau du segment des TPE et PME, cinq mécanismes de financement sont mis en place en vue de les accompagner de leur phase d'amorçage jusqu'au développement de leurs activités. Il s'agit du financement direct ou de la mise à disposition sous forme de crédit, variant entre 1 et 50 millions, avec un taux effectif global de 5% maximum pour une durée de 12 à 60 mois. Egalement, un mécanisme portant sur un prêt d'honneur, essentiellement dédié aux startups du numérique en phase d'incubation avec un crédit de 5.000.000 FCFA à taux zéro pour une durée de 36 mois sans aucune garantie.

La DER/FJ innove avec la prise de participation qui consiste à contribuer au financement et à la croissance de startups à fort potentiel en acquérant des parts (49% maximum) dans leur capital, couplée à une dette actionnaire en fonction du projet et des besoins. La structure s'attèle également à mettre en place une garantie qui concerne l'appui de projets à fort potentiel, ayant fait l'objet d'une double validation par la DER/FJ et par l'institution financière partenaire sélectionnée à travers un comité ad hoc mis en place.

Le premier instrument d'accompagnement technique et financier du Sénégal accorde aux entrepreneurs nationaux le co-financement dont l'objectif est d'inciter les institutions financières partenaires de la DER/FJ à financer des projets structurants et à fort potentiel de croissance, et de générer un effet de levier pour avoir un impact plus important.

## La DER en 5 ans : Chiffres clés de la DER/FJ (à la date du 15 novembre 2022 )

### Appui financier

- 100,4 milliards financés au profit des entrepreneurs
- 204 302 bénéficiaires directs de crédits au niveau national
- 361 756 crédits octroyés
- 552 communes touchées

### Appui non-financier

- 10 259 bénéficiaires formés
- 4 426 unités économiques immatriculées
- 415 startups accompagnées

### Nano crédit à la date du 15 novembre 2022

- 124 974 bénéficiaires
- 285 658 crédits octroyés
- 75 points Nano-crédit déjà déployés
- 25, 164 milliards de FCFA de volume de crédit

### Inclusion financière

- 204 302 bénéficiaires pour 361 756 crédits octroyés
- Pres de 100 000 comptes ouverts au niveau des banques et SFD
- 120 620 comptes de monnaie électronique

### Présence physique de la DER/FJ dans les territoires

- 164 représentants, présents dans les 46 départements du Sénégal pour conseiller et orienter au mieux les femmes et jeunes entrepreneurs sur le terrain. Il s'agit des :
- Coordonnateurs départementaux
- Agents administratifs (agents Nano-crédit présents dans les 74 points Nano crédits déjà ouverts)
- Agents représentants de la DER/FJ au niveau des 46 Pôles Emploi et Entrepreneuriat.



## Entretien

Assietou Thiam Diakhaté, Directrice Commerciale d'Ecobank :

# « Nous avons l'expérience dans l'accompagnement des PME »

Dans l'entretien qui suit, Mme Assietou Thiam Diakhate, Directrice commerciale d'Ecobank a détaillé les initiatives prises par le Groupe Ecobank pour mieux accompagner l'écosystème des PME sénégalaises. Sans oublier d'analyser l'épineuse équation de l'accès des PME au financement.

## **Réussir business : Pouvez-vous nous parler des mécanismes mis en place par le Groupe Ecobank pour favoriser le financement des PME au Sénégal ?**

Assietou Thiam Diakhaté : Je vous remercie pour votre question. Il faudrait rappeler qu'en 2014, le Groupe Ecobank avait lancé, à Dakar, un forum des PME championnes, « *l'Africa SME Champions Forum* ». Et c'est ce qui nous a permis de réfléchir sur une approche différenciée par rapport à l'accompagnement des PME-PMI de manière générale. On avait défini trois axes à l'époque : l'accès au financement, l'accès au marché et le renforcement des capacités.

Au Sénégal, nous avons pu, financer des PME en associant des partenaires l'ADEPME et le Bureau de Mise à Niveau (BMN) qui ont pris en charge le volet renforcement des capacités : Une partie a intégré le programme de labélisation de l'ADEPME, une autre le programme de mise à niveau spécifique du BMN. Le Club est aujourd'hui élargi est compte plus de 500 membres.

En janvier 2021, nous avons lancé au Sénégal, l'initiative du Groupe dénommée « *ACADEMIE 100.000 MPME* » dans le cadre d'un partenariat avec l'AUDA-NEPAD pour accompagner les MPME d'Afrique dans le renforcement des capacités. Nos clients PME suivent actuellement une série de formations avec l'Académie du Groupe sur divers sujets.

Nous avons aussi le programme ELLEVER axé sur les femmes qui a été lancé en 2020 pour permettre aux entreprises éligibles de

bénéficier de financement à des conditions souples mais aussi de bénéficier d'un encadrement technique.

A travers ces quelques exemples, vous comprendrez que le Groupe Ecobank met beaucoup l'accent sur l'appui technique, allie financement et accompagnement non financier. Ceci permet de réduire fortement les éventuelles pertes sur le crédit.

Je dois aussi dire que les produits de crédit sont conçus et adaptés aux besoins des PME et tiennent compte de leur environnement.

### **Malgré tous ces mécanismes, l'on a remarqué que les PME ont toujours un problème d'accès au financement. Qu'est-ce qui explique cette difficulté ?**

Les difficultés que rencontrent les PME d'accéder au financement proviennent de plusieurs facteurs, j'en citerai quelques : La qualité de l'information est déterminante et elle constitue un 1er frein. Lorsque la PME se présente à la banque pour un crédit, les informations qu'elle présente ne sont pas toujours fiables. Vient, ensuite la qualité de la gouvernance, liée au précédent élément, qui ne répond pas forcément aux exigences de la banque dans le cadre de la prise de décision sur le crédit. Nous avons aussi la faiblesse des capitaux propres de manière générale qui est une caractéristique des PME africaines en général et sénégalaises, en particulier. Ces différents facteurs expliquent la probabilité de défaut sur le crédit que porte le segment des PME dont la conséquence est le coût très élevé du crédit et les garanties qu'exige la réglementation.

La bonne nouvelle est que Ecobank Sénégal parvient à lever ses freins à travers plusieurs initiatives pour que les PME sénégalaises accèdent au financement à moindre coût avec des conditions de garanties allégées. Donc le Groupe Ecobank est en train de résoudre ces freins en s'appuyant sur le dispositif de la banque centrale qui est très clair. L'ADEPME a l'opportunité de se faire accompagner pour lever ces freins mais aussi les banques ont aussi la possibilité de retourner vers la banque centrale pour avoir la liquidité adéquate et avoir un effet de levier assez important sur le financement des PME.

### **Peut-on avoir une idée du montant des financements débloqué par Ecobank en faveur des PME sénégalaises ces deux dernières années ?**

Nous avons mobilisé environ 13 milliards en 2021 et espérons boucler l'année 2022 à 20 milliards soit 54% de progression.

### **Pourriez-vous revenir sur le bilan d'Ecobank du Dispositif Cisaie (le Comité d'identification des structures d'appui et d'encadrement) et aussi l'impact d'Ellever ?**

Le dispositif PME est instrument que la BCEAO a mis à la disposition des banques commerciales pour les inciter, les encourager à financer davantage les PME. C'est un dispositif communautaire que la Banque centrale a mis en place avec les États membres de l'UEMOA pour faciliter l'accès au financement des PME.

Nous avons ainsi un cadre qui permet aux PME d'adresser leurs demandes de financement par

l'intermédiaire des structures d'appui et d'encadrement (SAE) agréées par un comité appelé Comité National de Pilotage (CNP) initialement appelé Comité d'Identification des SAE (CISAE).

Le rôle des SAE est déterminant dans l'appréciation des demandes de financement par les banques. En effet, elles constituent un 1er niveau de tri et permettent aux banques d'avoir plus de visibilité sur les activités qu'elles doivent financer. La SAE accompagne aussi l'entreprise pendant la vie du crédit.

Je dois dire Ecobank Sénégal avait mis ce concept depuis 2015

avec l'ADEPME et le BMN et ceci nous a permis de le mettre en œuvre rapidement. Nous avons aujourd'hui signé des conventions avec 24 SAE y compris avec les Chambres de Commerce pour aller à l'échelle sur le financement des PME.

S'agissant du programme Ellever d'Ecobank, nous l'avons lancé en septembre 2021 pour accompagner les entreprises axées sur les femmes. Les entreprises éligibles sont celles qui répondent aux critères : la composition du capital, minimum 51% du capital est détenu par une femme - la gouvernance, le top management est composé de minimum 20% de

femmes - le personnel qui doit être composé de minimum 30% de femmes : le produit, l'entreprise produit des biens uniquement destinés aux femmes.

Nous avons mis en œuvre plusieurs activités. Plus précisément, avons signé des partenariats avec des structures qui interviennent dans le renforcement de capacités, la levée de fond, la mobilisation de garanties.

Nous sommes très ambitieux et nous voulons aller en profondeur sur les activités de cette cible et les accompagner pour une croissance durable. Par exemple, nous avons travaillé avec l'Unacois sur la modélisation des activités de GIE pour favoriser une meilleure formalisation des femmes qui s'activent dans le commerce, dans l'artisanat, dans la transformation des produits halieutiques, etc. Nous sommes en partenariat avec l'USAID à travers le programme WINROCK pour accompagner les femmes en milieu rurales.

**En 2021 Ecobank a été nommée banque des PME. Que signifie cette distinction pour vous ?**

Ecobank s'investit depuis fort longtemps sur le développement des PME en tant que banque panafricaine. Nous avons aussi beaucoup innové dans ce domaine mais nous continuerons à œuvrer pour une intervention encore plus pertinente auprès des PME qui constituent le moteur du développement en Afrique et au Sénégal.



# Réussir Business

RÉUSSIR le Magazine du business prépare son spécial **“Bilan et perspective”** avec la traditionnelle interview bilan du Ministre des finances et du Budget et celui de l'économie et du plan pour le diagnostic de la situation économique du pays.



**CONTACTS : 77 639 58 97 / 77 438 38 77**



[www.reussirbusiness.com](http://www.reussirbusiness.com)



# ellevor

par Ecobank

## Créé pour les entreprises axées sur les femmes

Conçu sur mesure pour vous apporter les outils qu'il vous faut pour réussir et vous proposer:

Une meilleure gestion de trésorerie | Des financements à coût réduit | Des services à valeur ajoutée

Pour en savoir plus, cliquez ici ou contactez-nous au +221 778 196 094

BANQUE COMMERCIALE

ecobank.com



**Ecobank**  
La Banque Panafricaine